

## 3. Diagnostic humain

### 3.1. Méthodologie utilisée

Les diagnostics des activités humaines ont été établis par des études spécifiques, l'étude des documents de planification disponibles, et la rencontre des professionnels et acteurs concernés. Ces différentes rencontres ont permis d'analyser les activités humaines sur le site et de mener la concertation sur les propositions d'actions pour la réalisation du Document d'objectifs.

#### × Les diagnostics pastoraux

Plus de 90 % du site Natura 2000 concerne des unités pastorales (UP). Au vu de l'importance de l'activité pastorale sur ce site, il est apparu opportun de conduire un diagnostic pastoral sur l'ensemble des UP concernées. Pour cela, l'ONF a délégué la réalisation de l'étude pastorale, présentée dans ce document, au GIP-CRPGE<sup>7</sup>.

Ce travail avait plusieurs objectifs :

- établir un état des lieux précis de l'activité pastorale : utilisation par les troupeaux, modes de gestion actuels, niveau d'équipement, ressource pastorale présente, etc.
- identifier les enjeux propres à l'activité pastorale
- proposer des actions de soutien au pastoralisme en cohérence avec les enjeux environnementaux

Il s'appuie sur des données existantes (base de données pastorales du GIP-CRPGE, déclarations annuelles des gestionnaires d'estive auprès du SEAR<sup>8</sup> de la DDT<sup>9</sup>...), et sur un travail de terrain comprenant des enquêtes et une cartographie de la ressource pastorale et des équipements de chaque unité pastorale. Des groupes de travail en salle et sur le terrain ont permis de valider ces données et d'élaborer des propositions d'actions (Cartes n°15, 16, 17 : Cartes des unités pastorales, des équipements et de la ressource fourragère).

Chaque diagnostic finalisé a été soumis aux gestionnaires concernés afin qu'ils puissent le valider, le corriger ou le compléter.

#### × Les Groupes de travail

Conformément à ce qui a été annoncé lors du Comité de pilotage du 29 janvier 2009, la Communauté de Communes du Val d'Azun, Opérateur de la réalisation du Document d'objectifs du Site Natura 2000 « Moun Né de Cauterets, Pic de Cabaliros », a choisi de réunir les différents acteurs concernés par le site et la problématique Natura 2000 dans des groupes de travail. Ces groupes de travail ont été définis par thème : Activités agricoles et sylvicoles / Activités liées aux Loisirs et Tourisme / Faune Flore.

Le but de ces réunions était de rassembler les différents acteurs concernés par l'un de ces thèmes pour discuter des enjeux du site et des objectifs de chacun superposés aux objectifs Natura 2000 (en application de la Directive Habitats), afin de se mettre d'accord sur des propositions d'action pouvant être inscrites dans le Document d'objectifs.

L'inscription aux groupes de travail était libre et un maximum de bulletins d'inscription a été diffusé depuis 2008. Avec plus de 170 invitations diffusées pour chaque réunion, 51 personnes différentes ont ainsi participé à au moins une réunion. 8 réunions ont eu lieu en soirée dans les salles communales de Cauterets, Arcizans Avant, Arras en Lavedan et Estaing. La participation à ces groupes de travail avec une moyenne de 12 personnes présentes par réunion et des discussions qui ont duré plus de 2h30 heures et jusqu'à 3h30.

<sup>7</sup> GIP-CRPGE : Groupement d'Intérêt Public « Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace »

<sup>8</sup> SEAR : Service d'Economie Agricole et Rurale

<sup>9</sup> DDT : Direction Départementale des Territoires

Les convocations et les comptes rendus de chaque réunion ont été envoyés à chaque fois à l'ensemble des élus et tous les inscrits aux groupes de travail, quelle que soit leur thématique. Des cartes et des documents de synthèse sur les habitats naturels et les espèces, les enjeux du site, et des modèles de cahiers des charges de contrats Natura 2000 ont été distribués lors des séances ou diffusés par courrier pour permettre une réflexion préalable.

Enfin, 5 réunions ont eu lieu sur le terrain pour la visite des estives d'Estibe, Lalabasse, Coutres, Goury et Port Debat/Port Dessus. L'invitation a été diffusée aux éleveurs concernés par l'estive visitée, au gestionnaire d'estive, à la commune concernée, au président du Copil, à la DDEA et selon les cas au PNP.

**\* Ordre du jour des réunions des groupes de travail en salle menés pour la réalisation du Document d'objectifs :**

Thème de la réunion	Ordre du jour	Date	Lieu
<b>Tous</b>	Tous secteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de la démarche Natura 2000 sur le site,</li> <li>Présentation et localisation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire sur le site,</li> <li>Discussion sur les enjeux et les objectifs sur ces habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire.</li> </ul>	19 mai 2009 à 17h30	Cauterets Salle du Conseil de la Mairie
<b>Pastoralisme</b>	Gestion de l'estive du Groupement Pastoral d'Arcizans Avant : secteur d'Estibe <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des diagnostics écologiques et pastoraux,</li> <li>Discussion sur les enjeux et objectifs,</li> <li>Propositions d'actions pour ces secteurs.</li> </ul>	26 mai 2009 à 20h30	Arcizans Avant Salle de la Mairie
<b>Pastoralisme</b>	Gestion de l'estive de la Commission syndicale de la Vallée de Saint Savin : secteurs de Coutres, Goury, Cinquet <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des diagnostics écologiques et pastoraux,</li> <li>Discussion sur les enjeux et objectifs,</li> <li>Propositions d'actions pour ces secteurs.</li> </ul>	27 mai 2009 à 20h30	Cauterets Salle du Conseil de la Mairie
<b>Pastoralisme</b>	Gestion de l'estive de la Commission syndicale d'Arras Sireix : secteurs de Banciole, Port Debat, Port Dessus, Lachouse <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des diagnostics écologiques et pastoraux,</li> <li>Discussion sur les enjeux et objectifs,</li> <li>Propositions d'actions pour ces secteurs.</li> </ul>	02 juin 2009 à 20h30	Arras en Lavedan Salle de la Mairie
<b>Pastoralisme</b>	Gestion de l'estive du SIVOM de Labat de Bun : secteurs de Laur, La Labasse, Bayelle, Barbat <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des diagnostics écologiques et pastoraux,</li> <li>Discussion sur les enjeux et objectifs,</li> <li>Propositions d'actions pour ces secteurs.</li> </ul>	03 juin 2009 à 20h30	Estaing Mairie, Salle des fêtes
<b>Tourisme et Loisirs</b>	Tous secteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des diagnostics écologiques et activités de Tourisme et Loisirs,</li> <li>Thèmes d'information et sensibilisation sur Natura 2000 qui peuvent être développés autour des activités de loisirs et de l'environnement,</li> <li>Organisation de cette information (structure, supports à utiliser, thèmes à aborder, public visé),</li> <li>Actions ponctuelles qui peuvent être envisagées (dépollutions, sensibilisation à l'environnement, balisage des sentiers...) et avec qui (associations, professionnels...).</li> </ul>	08 juin 2009 à 17h30	Cauterets Salle du Conseil de la Mairie
<b>Tous</b>	Analyse du pré-projet : proposition d'action pour la réalisation du Document d'objectifs	27 janvier 2010 à 17h30	Arcizans Avant Salle de la Mairie
<b>Tous</b>	Analyse des fiches action : rédaction du document final. Présentation de la Charte Natura 2000.	04 octobre 2010 à 17h30	Arcizans Avant Salle de la Mairie

× **Liste des entretiens menés pour la réalisation du Document d'objectifs :**

Des rencontres et discussions ont été menées avec les professionnels et les acteurs locaux pour recenser et valider les informations relatives aux activités et au patrimoine naturel et humain du site.

Structure	Personnes consultées	Intervenant(s)	Date de la rencontre
ONF, UT vallée des Gaves	Jérôme Coy, responsable d'UT, Jean Charles Raust, Agent patrimonial	F. Loustalot-Forest	25/11/08
Parc national des Pyrénées	Secteur de Cauterets - Jean Paul Crampe, Marc Empain, Etienne Florence	F. Loustalot-Forest	27/01/09
Parc national des Pyrénées	Secteur du Val d'Azun - Franck Mabrut, Etienne Farant	F. Loustalot-Forest	05/02/09
Fédération des chasseurs + Sociétés de chasse	Nicolas Thion, Technicien Fédération de Chasse Sociétés de chasses (L'Indivise 2, La Sauvegarde, La Diane de St Savin, Arcizans Avant)	F. Loustalot-Forest	31/03/09
Associations de Vol libre « 7ème ciel » « comme un oiseau »	Jo Vilacres, Présidente Ludovic Vilacres	F. Loustalot-Forest	02/04/09
Fédération de pêche	Noël Abad, technicien Fédération de pêche	F. Loustalot-Forest	27/03/09
Office du Tourisme de Cauterets	Sophie Bernat Salles	F. Loustalot-Forest	01/04/09
Communauté de communes du Val d'Azun / Office de Tourisme du Val d'Azun	Catherine Tourelle-Lanne (Directrice), Sylvain Lanne	F. Loustalot-Forest	02/04/09
Gestionnaire estive de Cauterets	Commission syndicale de la vallée de St Savin, Animateur Bruno Abadie	Annie Cipièrre	Été 2008
Gestionnaire estive de Arras	Commission syndicale Arras Sireix	Annie Cipièrre	Été 2008
Gestionnaire estive de Arcizans	GP Estibe Arcizans, Président Rémi Anthian	Annie Cipièrre	Été 2008
Gestionnaire estive de Estaing	Sivom du Labat de Bun, Président Pierre Gerbet	Annie Cipièrre	Été 2008
Eleveurs	Pascal Jacquier Jean Noël Bennuchi	F. Loustalot-Forest	Entretien téléphonique
Activités de tourisme et loisirs	Accompagnateurs montagne	F. Loustalot-Forest	Entretiens téléphoniques

### **3.2. Historique du site**

L'absence de zones propices (zones lacustres ou tourbeuses) à l'étude des végétations et des climats anciens par l'étude des pollens fossiles explique que le secteur du Moun Né de Cauterets, Pic de Cabaliros n'ai pas fait l'objet d'étude spécifique et que les informations sur l'histoire ancienne de la végétation, de l'occupation humaine et des climats dans l'environnement général de ce site fassent aujourd'hui défaut.

Au début du XXème siècle, les estives accueillait chaque été des troupeaux béarnais et du lavedanais. Les Espagnols faisaient aussi pacager leurs troupeaux sur les montagnes les plus hautes et les plus proches de la frontière.

Jusqu'à la première guerre mondiale, même les « mauvaises montagnes » étaient utilisées. Mais peu à peu, les montagnes les plus difficiles ont été abandonnées.

Certaines traces d'occupation ancienne ont pu être observées sur les estives (pierres gravées en particulier, à Lalabasse).

Pour ce qui est de l'occupation récente, les éléments de démographie disponibles indiquent que les communes s'inscrivent dans la dynamique générale de baisse démographique décrite sur l'ensemble du massif pyrénéen depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, considéré comme la période de plus grande occupation. Cette tendance est à modérer pour les vallées d'Estaing et de Cauterets, moins touchées par l'exode rural et qui conservent toujours une population importante en lien avec une activité soutenue, notamment dans le domaine agricole.

Le tourisme anime les vallées pendant les périodes de vacances, en particulier pour le secteur de Cauterets, du fait des stations de ski et de la proximité de sites très fréquentés du Parc National des Pyrénées. La fréquentation reste modérée sur le site en raison de l'absence d'infrastructures d'accueil importantes.

Les galeries et mines de plomb témoignent d'une activité minière au XX<sup>ème</sup> siècle, aujourd'hui abandonnée.

### **3.3. Les acteurs et les activités**

#### **3.3.1. Activité pastorale**

##### **\* Gestion de l'estive du Groupement Pastoral d'Arcizans Avant : secteur d'Estibe**

L'unité pastorale d'« Estibe » appartient à la commune d'Arcizans-Avant. Sa gestion est assurée par le Groupement Pastoral d'Arcizans-Avant.

Située principalement en rive droite du gave d'Azun, son altitude varie de 1 100 m au niveau des granges de Marsas à 2334 m au sommet du Cabaliros. Elle est principalement composée de hauts de deux versants orientés Est et Ouest qui s'étendent de part et d'autre de la crête qui va du Cabaliros au Turon de Bène. Elle s'étend depuis la limite supra-forestière de la commune d'Arcizans-Avant au Nord, jusqu'au lac d'Anapeou au Sud. Elle n'a pas de limites naturelles avec les estives voisines de Coutres et de Goury (gérées par la Commission Syndicale de Saint-Savin) et du Port Dessus (gérée par la Commission Syndicale d'Arras Sireix). Cependant une clôture a été mise en place entre Coutres et Estibe.

Le relief est assez doux et vallonné à l'exception de la face Est du Cabaliros et du Malinat et de quelques barres rocheuses. L'altitude et le relief font que cette estive se prête bien à l'accueil de troupeaux bovins.

L'unité pastorale couvre un peu plus de **1000 ha dont 950 sont concernés par le site Natura 2000** « Cabaliros – Moun né de Cauterets ». Cependant, l'étude porte sur l'ensemble de l'UP car sa gestion est indépendante des limites du site. Sur les 1 000 ha, près de 925 sont déclarés à la PAC<sup>10</sup> et engagés en PHAE<sup>11</sup> collective.

#### **Utilisation et conduite des troupeaux**

En 2008, 27 éleveurs utilisent l'estive et, au total, ce sont plus de 400 bovins, près de 1 000 ovins et une soixantaine d'équins qui transhument<sup>12</sup> soit environ 570 UGB (pour mémoire, en 1981, l'estive accueillait

---

<sup>10</sup> PAC : Politique Agricole Commune

<sup>11</sup> PHAE : Prime Herbagère Agri-Environnementale

<sup>12</sup> Source des données : déclaration PHAE 2008 ; les effectifs ovins ont été majorés de 20% par rapport à la déclaration pour prendre en compte agnelles et béliers.

398 bovins, 560 ovins, 20 équins et 37 caprins<sup>13</sup>). Les besoins des troupeaux durant la période d'estive ont été estimés à 640 000 UFL<sup>14</sup>.

Parmi les 27 éleveurs, 19 sont des éleveurs extérieurs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas leur siège d'exploitation sur Arcizans-Avant. Les troupeaux de ces éleveurs extérieurs représentent  $\frac{3}{4}$  du cheptel bovin, 90% du cheptel ovin et  $\frac{1}{4}$  du cheptel équin. Ils contribuent donc très fortement au chargement de l'estive et ont permis de maintenir l'effectif bovin et d'augmenter le cheptel ovin (par rapport à 1981).

Cependant, en 2008,  $\frac{1}{3}$  des éleveurs a plus de 55 ans et le cheptel appartenant à cette classe d'âge représente  $\frac{1}{4}$  du cheptel bovin,  $\frac{1}{4}$  du cheptel ovin et  $\frac{3}{4}$  du cheptel équin.

Parmi ces éleveurs, 3 seulement ont leur succession assurée. Le cheptel appartenant aux éleveurs dont l'exploitation ne sera pas reprise ou dont la reprise est incertaine, représente 7% des bovins, 12 % des ovins et 23 % des équins (55 UGB soit 10% des UGB totaux de l'estive).

Les troupeaux sont en conduite libre et chaque éleveur assure la surveillance de ses animaux et les soins nécessaires.

### **La ressource pastorale**

La végétation de l'estive a été cartographiée au cours de l'été 2008 avec pour objectif d'évaluer la ressource pastorale présente. A chaque type de végétation a été attribuée une note appelée « valeur pastorale », en référence à une typologie départementale existante. Cette note transcrit la qualité de la végétation et permet d'évaluer la ressource pastorale disponible pour les troupeaux.

### **Les types de végétation présents sur Estibe**

Les pelouses se répartissent de la manière suivante:

- Les pelouses humides, mouillères et tourbières occupent les dépressions et les lieux humides de faibles pentes. Les tourbières sont essentiellement présentes le long du cours d'eau de la Badette et les mouillères sur le versant est de la Tucoy. La ressource pastorale y est faible mais reste fraîche tard en saison et les animaux viennent s'y rafraîchir.
- Les pelouses à fétuque rouge se développent sur les anciens prés de fauche, les replats et les pentes de faible déclivité. On les retrouve à l'entrée de l'estive où plusieurs anciens prés de fauche sont présents et sur le secteur de la Tucoy. Ce sont les formations végétales les plus intéressantes en terme de ressource pour les animaux.
- Les pelouses acidiphiles pauvres occupent les versants d'Aurios, Clot de la Touette et du Cabaliros au-dessus de 2 000 m d'altitude. La ressource pastorale y est de moindre qualité et les animaux rechignent à les pâturer notamment à cause de la présence de graminées peu appétentes : nard et gispet.

Les landes ouvertes et fermées occupent une surface aussi importante que les pelouses. Elles occupent la plupart des versants, notamment en dessous de 2 000 m d'altitude même si elles peuvent être présentes au-delà de cette altitude.

Les landes à genévriers occupent plutôt les versants humides et sont remplacées par les landes à rhododendrons en exposition Nord. Les landes à callune et bruyère sont sur des versants plus secs.

Les dynamiques de végétation sont très fortes sur la partie nord de l'estive et les landes ont tendance à progresser. En complément de la pression de pâturage, le groupement pastoral met régulièrement en œuvre :

---

<sup>13</sup> Source des données : enquête pastorale

<sup>14</sup> UFL : Unité Fourrage Lait. Cette unité sert à traduire la quantité d'énergie que les animaux doivent trouver dans leur alimentation pour couvrir leurs besoins et, de la même façon, la quantité d'énergie que peut offrir la ressource pastorale présente pour couvrir les besoins des animaux.

- Des opérations de débroussaillage (9 ha de landes à genévriers ont été débroussaillées il y a une dizaine d'années avec succès).
- Des opérations d'écobuage lorsque les conditions sont réunies.

Malheureusement, cette estive étant très fraîche et majoritairement orientée Nord, les conditions ne sont réunies que tous les 10 à 15 ans environ. Le dernier écobuage a eu lieu au cours de l'hiver 2007 / 2008.

Les rochers et éboulis sont essentiellement présents sur le versants est du Malinat et du Cabaliros.

La ressource pastorale globale de l'estive est estimée à 690 000 UFL.

## **Accès, équipements et eau**

### **◆ Accès**

L'accès à Estibe se fait par une piste carrossable « tout véhicule » depuis le village d'Arcizans-Avant. Elle permet d'accéder en voiture jusqu'au lieu-dit « le terminus » à 1550m d'altitude. Il est également possible d'accéder à Estibe par la piste qui part du village de Sireix et qui permet d'arriver à un petit col sous le sommet de la Tucoy, à environ 1 800 m d'altitude.

L'entrée de l'estive est signifiée par des panneaux de signalétique pastorale fixés sur les montants d'un passage canadien. Le passage canadien est prolongé de part et d'autre par plusieurs kilomètres de clôtures empêchant ovins et bovins de descendre dans les prés en contrebas et d'accéder à l'estive voisine de Coutres.

### **◆ Aménagements**

5 parcs de tri ont été aménagés en différents points de l'estive : le premier est situé avant l'entrée de l'estive, près de la piste au-dessus des granges de Ségalas. Il sert principalement au chargement et déchargement des animaux des camions. Les autres sont répartis sur l'estive sur des replats en des lieux stratégiques : près de la piste au-dessus des anciens prés les plus hauts, au terminus, à la Tucoyes et à Auriols.

2 saloirs artificiels ont également été aménagés sur des replats, le premier au-dessus de la source des sacs, le deuxième près du sentier qui mène à la source de Gargalle en contrebas de la piste.

Estibe est également équipée de 2 cabanes. La première est un chalet de bois aménagé au « Terminus ». Sa vocation de départ était touristique. Elle avait été construite pour le projet de station de ski de fond (le tracé des pistes prévues alors est encore bien visible sur l'estive). Elle est ouverte en permanence et peut servir d'abri, tant aux éleveurs qu'aux randonneurs. La deuxième a été construite en pierre à Auriols. Une partie est réservée aux éleveurs, l'autre est ouverte au public et peut servir d'abri.

### **◆ Eau**

L'abreuvement des troupeaux est assuré de plusieurs manières :

- par 7 abreuvoirs aménagés principalement sur la partie Nord de l'estive. Celui de la source de l'Attrape est doté d'une clôture de protection qui empêche les animaux d'arriver par le haut et de s'y blesser en tombant. 4 des 7 abreuvoirs ne fonctionnent pas à cause du colmatage des tuyaux de captage par le fer. La plupart possèdent une plate-forme béton qui empêche la dégradation par le piétinement des animaux.
- Par divers points d'eau naturels : sources, lac d'Anapeou, laquet de la Touette, divers petits ruisseaux.

Estibe bénéficie donc de nombreux aménagements facilitant le travail des éleveurs et permettant une bonne répartition des troupeaux dans l'espace.

## Atouts et contraintes

<b>Atouts majeurs</b>	<b>Contraintes majeures</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Estive au relief doux, favorable aux troupeaux bovins sur les parties basses et médianes</li><li>▪ Groupement pastoral mène une politique d'aménagement de l'estive dynamique (nombreux équipements pastoraux bien répartis sur l'estive)</li><li>▪ Accès carrossable jusque haut sur l'estive</li><li>▪ Ressource en eau disponible tout l'été et répartie sur toute l'estive</li><li>▪ Belles pelouses sur le bas de l'estive (anciens prés de fauche)</li><li>▪ Estive assez tranquille</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Quelques zones dangereuses sur le haut du secteur.</li><li>▪ Estive froide rendant difficile la pratique de l'écobuage</li><li>▪ Importants dégâts de sangliers sur les pelouses les plus productives</li><li>▪ Envahissement par les ligneux</li></ul>

### × Gestion de l'estive de la Commission syndicale de la Vallée de Saint Savin : secteurs de Coutres, Goury, Cinquet

#### Les unités pastorales

Les unités pastorales de « Coutres », « Goury » et « Lis-Cinquet » occupent la rive gauche du gave de Cauterets. Elles appartiennent en indivision aux communes de Cauterets, Saint-Savin, Nestalas, Soulom, Lau-Balagnas, Adast et Uz et sont gérées par la Commission Syndicale de Saint-Savin.

Il faut noter que le secteur du Lis ne fait pas partie du territoire du site Natura 2000, mais rentre dans la gestion globale d l'UP « Lis-Cinquet » qui intègre le site par le vallon du Cinquet.

Par souci de clarté, chaque unité pastorale est traitée individuellement dans ce document.

#### ◆ **L'unité pastorale du « Lis-Cinquet »**

##### ◆ Description :

L'unité pastorale du « Lis-Cinquet » comprend le vallon d'Ilheou, le Cambasque, le cirque du Lis et le vallon du Cinquet. Le vallon d'Ilheou et le Cambasque sont concernés par le site Natura 2000 « Pèguère-Barbat-Camabalès » et, à ce titre, ont déjà fait l'objet d'un diagnostic pastoral. Dans ce document, sont donc traités uniquement le cirque du Lis et le vallon du Cinquet.

L'altitude de la zone d'étude varie de 1200 m au Cambasque à 2724 m au sommet du Moun Né. Elle couvre une surface de 615 ha dont 167 ha sont concernés par le site Natura 2000 « Cabaliros – Moun né de Cauterets ». Bien que le site Natura 2000 ne concerne que le vallon du Cinquet, l'étude porte sur l'ensemble de la surface du cirque du Lis et du vallon du Cinquet car la gestion de ce territoire est indépendante des limites du site.

Le territoire est déclaré à la PAC sauf une trentaine d'ha qui correspondent aux rochers du sommet du Moun Né et aux milieux anthropisés (station de ski du Lis). Ce territoire est également engagé en PHAE<sup>15</sup> collective.

##### ◆ Utilisation et conduite des troupeaux en 2008<sup>16</sup>

En 2008, 5 éleveurs ont utilisé l'estive et, au total, ce sont 113 bovins, 434 ovins et caprins et 8 équins qui ont transhumé sur le site, soit environ 180 UGB. Les besoins des troupeaux durant la période d'estive, en

<sup>15</sup> PHAE : Prime Herbagère Agri-Environnementale.

<sup>16</sup> Source : données PHAE – DDT65

terme de ressource pastorale, ont été estimés 48 000 UFL<sup>17</sup> pour le cirque du Lis et 59 000 UFL pour le vallon du Cinquet.

Le vallon du Cinquet est donc utilisé par un troupeau « bovins viande » appartenant à un éleveur local<sup>18</sup>. Les bovins ne peuvent accéder à la partie haute du vallon trop dangereuse pour ces animaux. Ils occupent donc la partie inférieure du vallon jusqu'à 2 000 / 2 100 m d'altitude durant les mois de juillet et août. Aux intersaisons, ce troupeau pacage sur l'estive de Coutres (voir ci-après). Le troupeau est en conduite libre, l'éleveur en assure la surveillance et les soins par des visites régulières.

Le cirque du Lis est utilisé par les troupeaux ovins et équins de 4 éleveurs. Parmi les ovins, 3 troupeaux sont des ovins « viande », le quatrième est un troupeau de brebis laitières taries qui vient du Pays Basque. Les équins restent cantonnés sur les parties planes aux alentours des bâtiments de la station de ski.

Deux des quatre éleveurs sont des extérieurs<sup>19</sup> et leurs troupeaux représentent les  $\frac{3}{4}$  du cheptel ovin transhumant dans le cirque du Lis. Les deux éleveurs extérieurs ayant plus de 55 ans, reste à savoir si leur succession est assurée.

Un des 2 troupeaux ovins « extérieurs » est gardé en permanence par l'éleveur qui logeait dans une cabane de la station de ski. Les autres troupeaux sont en conduite libre et chaque éleveur leur rend visite régulièrement.

Outre les visites des éleveurs, des gardes valléens sont chargés d'effectuer des tournées d'estive pour vérifier, entre autres, que tout se passe bien, prévenir les éleveurs en cas de problèmes, etc.

◆ La ressource pastorale :

La végétation de l'estive a été cartographiée au cours de l'été 2008 avec pour objectif d'évaluer la ressource pastorale présente. A chaque type de végétation a été attribué une note appelée « valeur pastorale », en référence à une typologie départementale existante. Cette note transcrit la qualité de la végétation et permet d'évaluer la ressource pastorale disponible pour les troupeaux.

Cirque du Lis : le fond du cirque est occupé par des pelouses denses à gispet (*Festuca eskia*) et trèfle alpin. Sur les versants, le gispet reste dominant mais la physionomie des pelouses change. Avec la pente, le gispet forme des pelouses en gradins. Les pelouses représentent près de la moitié de la surface du cirque. Les hauts de versant, zones les plus pentues, sont occupés par des rochers et éboulis (secteur du Mauloc, du Grum et du Moun Né). C'est un milieu de haute montagne, minéral à très minéral.

Le versant situé sous les crêtes de Mans Arrouy et le versant nord du Soum de Mauloc est occupé par des landes fermées à callune. Ces landes représentent environ 15% de la surface du cirque. Enfin, environ 3 % de la surface du cirque n'est pas végétalisée (bâtiments et certaines pistes de la station de ski).

La ressource pastorale présente dans le cirque a été estimée à 123 000 UFL.

Les dynamiques de végétation y sont très lentes voire inexistantes. La lande semble s'être installée là où elle le pouvait et les zones de pelouses ne semblent pas être menacées par l'envahissement de ligneux.

Le vallon du Cinquet : le bas du vallon est essentiellement occupé par des landes à fougère, des landes à bruyère et des landes à callune (environ 45% de la superficie totale du vallon). Les pelouses, situées sur les replats et les zones de moindre pente, occupent plus de 25% du vallon. Elles sont essentiellement situées entre la cabane du Cinquet et le Col de Bourg Dessus. C'est d'ailleurs à cet endroit que le troupeau de bovins pacage le plus souvent. Enfin, le haut du vallon et la crête de Manse sont occupés par des rochers et éboulis où les bovins ne peuvent aller. La ressource pastorale du vallon a été estimée à 87 000 UFL.

---

<sup>17</sup> UFL : Unité Fourrage Lait. Cette unité sert à traduire la quantité d'énergie que les animaux doivent trouver dans leur alimentation pour couvrir leurs besoins et, de la même façon, la quantité d'énergie que peut offrir la ressource pastorale présente pour couvrir les besoins des animaux.

<sup>18</sup> Eleveur local : éleveur ayant son siège d'exploitation sur une des communes de l'indivision.

<sup>19</sup> Eleveur extérieur : éleveur dont le siège d'exploitation n'est pas situé sur une des communes de l'indivision.



Le bas du vallon est sujet à de fortes dynamiques de végétation et une sous-utilisation pourrait conduire à moyen ou long terme à une fermeture du milieu et une reconquête de la forêt. Des zones de friches sont par ailleurs déjà présentes sur le secteur.

◆ Accès, eau et aménagements :

Cirque du Lis : l'accès se fait par une piste depuis la route qui arrive au Cambasque. Les éleveurs ont également la possibilité d'utiliser gratuitement la télécabine du Lis qui permet d'arriver au niveau de la crête du Lis (entre le Grum et le Soum de Mauloc), vers 2 300 m d'altitude.

Un parc de tri mobile pour les ovins a été mis à la disposition de l'éleveur qui assure le gardiennage permanent de son troupeau en 2008. La régie de Cauterets lui a également prêté une cabane de la station de ski pour se loger sur place.

L'abreuvement des troupeaux est assuré par le petit ruisseau du Lis et ses affluents temporaires et permanents.

Vallon du Cinquet : depuis la route du Cambasque, l'accès se fait par un sentier qui remonte tout le vallon jusqu'au sommet du Moun Né. A mi-pente se trouve une cabane et un parc de tri pour les bovins. La cabane a le toit dégradé et les animaux sont entrés à l'intérieur. Des travaux de réhabilitation sont donc à prévoir. Le parc de tri a été abîmé par la neige. Il nécessite d'être refait à un endroit moins sujet aux avalanches.

L'abreuvement est assuré par des sources et le ruisseau du Cinquet.

◆ Atouts et contraintes de l'estive :

Principaux atouts	Principales contraintes
<u>Cirque du Lis :</u> - accès facile, possibilité aux éleveurs d'emprunter la télécabine gratuitement - abreuvement assuré  <u>Vallon du Cinquet :</u> - vallon favorable à l'accueil des bovins	<u>Cirque du lis :</u> - présence de zones dangereuses <u>Vallon du Cinquet :</u> - vallon tranquille - accès long - fortes dynamiques d'embroussaillage sur le bas

◆ **L'unité pastorale de Goury**

◆ Description

Située sur le territoire administratif de la commune de Cauterets, elle occupe la rive gauche du gave de Cauterets entre le pic de Catarrabès au Sud et le Cabaliros au Nord. Elle se découpe en 3 vallons principaux : Bourg, les Touyères et Arriabat. Le vallon de Bourg et celui des Touyères sont orientés Est alors que le vallon d'Arriabat est plutôt orienté Sud Est. D'anciens prés de fauche (lieux-dits Artigues Bourg / La Mousquère / Couret) sont aujourd'hui utilisés par les troupeaux collectifs et donc intégrés de fait à l'estive.

Les limites de l'estive sont marquées par les lisières forestières supérieures des bois d'Aumède et de Cassiet à l'Est, par la crête sommitale à l'Ouest et des crêtes secondaires au Nord et au Sud. Son altitude varie de 1 300 m au niveau des granges de L'Espone à 2 637 m au pic de Catarrabès.

L'unité pastorale couvre environ 720 ha, concernés en totalité par le site Natura 2000 « Cabaliros – Moun né de Cauterets ». 620 ha sont déclarés en surface agricole. Le reste de l'estive n'est pas considéré comme exploitable par les troupeaux et correspond aux zones de rochers, falaises, etc.

L'estive bénéficie d'un engagement en PHAE<sup>20</sup> 2 – mesure GP3. Cet engagement a été pris à l'échelle de l'ensemble des unités pastorales gérées par la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin.

<sup>20</sup> PHAE : prime herbagère agri-environnementale

## ◆ Utilisation et conduite des troupeaux en 2008 :

### Effectifs

En 2008, l'estive a été fréquentée par **129 bovins et 37 ovins**<sup>21</sup> soit 117 UGB <sup>22</sup>(contre 178 bovins, 440 ovins et 5 caprins en 1981<sup>23</sup>). Ces troupeaux appartiennent à 3 éleveurs locaux et à 1 éleveur du canton voisin d'Aucun. L'estive est utilisée à partir de la mi-juin jusqu'à mi-octobre. Les bovins restent sur le bas de l'estive (vallons d'Arriabat et de Bourg). Les autres secteurs de l'estive, plus pentus voire plus rocheux, présentent des risques pour ce type de troupeaux. Les ovins peuvent accéder à la quasi-totalité de l'estive. Les besoins des troupeaux durant la saison d'estive ont été estimés à 130 000 UFL<sup>24</sup>.

Les éleveurs bovins ont tous moins de 50 ans. A moyen terme (10 ans), il semble donc que l'utilisation par les bovins puisse être pérenne. A l'inverse, le troupeau ovin qui utilise actuellement l'estive risque de disparaître.

### Conduite des troupeaux

La conduite des troupeaux est libre et la surveillance des animaux est assurée de façon individuelle par les éleveurs. Cependant, depuis l'été 2007, des gardes valléens, embauchés par la Commission syndicale de Saint-Savin, surveillent les troupeaux et informent les éleveurs en cas de problème.

### La ressource pastorale

La végétation de Goury a également été cartographiée au cours de l'été 2008 avec pour objectif d'évaluer la ressource pastorale présente.

Les pelouses occupent environ 1/3 de la surface de Goury. Les plus intéressantes pour le pacage sont les pelouses à fétuque rouge. Elles sont localisées sur les replats (cabane de Bourg, Coume de Liou, replats des Touyères) et sur d'anciens prés de fauche en bas du versant d'Arriabat. Bien que ces anciens prés soit bien pacagés par les troupeaux, ils présentent une forte dynamique de végétation et la fougère et la bruyère vagabonde s'y développent fortement.

Les hauts des versants, au-delà de 2 000 m d'altitude environ, sont occupés par des pelouses à gispet. Les conditions pédo-climatiques dans lesquelles elles se développent (haute altitude, sols maigres,...) font qu'elles sont moins sujettes à l'enrichissement par les ligneux. Cependant, la sous-exploitation de celles-ci par les troupeaux favorise la densification du gispet, graminée très peu appétente, au détriment d'espèces plus intéressantes pour le bétail comme par exemple le trèfle alpin (régliasse).

De façon plus anecdotique, l'estive présente des pelouses calcicoles développées sur des affleurements calcaires (Pènes de la Courbe et versant sud du Soum de Goury) et des pelouses à brachypode développées sur le versant sud est du Tuque de la Courbe, versant chaud peu pacagé.

Les landes ouvertes (environ 15% de la surface de l'estive) et les landes fermées (près d'un tiers de la surface de l'estive) occupent l'essentiel des pentes jusqu'à plus ou moins 2000 / 2200 m d'altitude. Les landes à bruyère vagabonde, callune et les fougères occupent plutôt les versants chauds alors que les landes à genévriers et myrtille sont sur des versants plus frais. En exposition Nord, le rhododendron devient majoritaire.

Le reste de l'estive est occupé par des rochers et éboulis (plus de 20% de la surface) et quelques bois (3%).

La ressource fourragère de l'estive a été estimée à 315 000 UFL. Cependant, cette ressource tend à diminuer avec la progression et la densification des landes ainsi que la densification du gispet sur les pelouses les plus hautes.

---

<sup>21</sup> Source des données : déclaration PHAE 2008 - DDEA 65

<sup>22</sup> UGB : unité gros bétail

<sup>23</sup> Source des données : enquête pastorale de 1981

<sup>24</sup> UFL : unité fourrage lait

## Accès, équipements et ressource en eau

L'estive est desservie par une piste carrossable « tout véhicule » jusqu'au Belvédère. Elle se poursuit ensuite jusqu'aux granges de l'Espone mais seul les quads et les petits engins agricoles peuvent y circuler. L'accès principal au vallon d'Arriabat se fait par le sentier qui mène au Cabaliros via le col de Contente. Des sentiers secondaires et passages mènent aux 2 autres vallons.

Une clôture « limite » a été posée au bas de l'estive pour empêcher les animaux de descendre sur les prés de fauche de l'Espone et de partir de l'estive. Une barrière a été mise en place à l'entrée du sentier pour faciliter le passage des randonneurs. Elle comporte un panneau indiquant l'entrée dans une zone pastorale.

Un parc de tri a été installé au lieu dit « la Mousquère » qui se situe entre les vallons d'Arriabat et des Touyères.

Une cabane a été construite dans le vallon de Bourg. Elle sert au stockage du matériel nécessaire aux éleveurs : sel,... Près de ce lieu, une clôture de protection a été mise en place pour éviter que les bovins n'accèdent à un endroit dangereux.

Les équipements souffrent d'un manque d'entretien et sont dans un état moyen à dégradé.

L'abreuvement en eau est assuré par des sources et des petits ruisseaux assez bien répartis sur l'estive.

### ◆ Atouts et contraintes

<b>Atouts</b>	<b>Contraintes</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Estive tranquille cloisonnée par des limites naturelles</li><li>▪ Abreuvement des troupeaux assuré</li><li>▪ Piste carrossable sur le bas de l'estive</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Forte colonisation par les ligneux en bas d'estive</li><li>▪ Accès au haut des vallons long</li></ul>

### ◆ **L'unité pastorale de Coutres :**

#### ◆ Description :

Comme les unités pastorales décrites précédemment, « Coutres » appartient en indivision aux communes de Cauterets, Saint-Savin, Nestalas, Soulom, Lau-Balagnas, Adast et Uz et sa gestion est assurée par la Commission Syndicale de la vallée de Saint – Savin. D'anciens prés de fauche, aujourd'hui devenus pacages sont aujourd'hui utilisés par les troupeaux transhumants.

Située sur le territoire administratif de la commune de Cauterets, elle occupe le versant Nord-Est du massif du Cabaliros.

Son altitude varie de 1 200 m au niveau des granges de Coutres (zone des anciens prés) à 2 100m à la crête qui va du Soum de Lat Dessus au Soum d'Arrouyès. Elle est composée d'un cirque exposé principalement au nord, la montagne d'Arrouyès, d'un replat et d'un versant exposé Sud-Est.

L'unité pastorale couvre environ 420 ha dont 170 sont concernés par le site Natura 2000 « Cabaliros – Moun né de Cauterets ». Cependant, l'étude porte sur l'ensemble de l'UP car sa gestion est indépendante des limites du site.

Si l'estive de Coutres couvre 420 ha, seulement 315 ha sont déclarés en surface agricole. Le reste de l'estive n'est pas considéré comme exploitable par les troupeaux, il correspond aux zones de rochers, falaises, etc. L'estive bénéficie d'un engagement en PHAE 2 – mesure GP3. Cet engagement a été pris à l'échelle de l'ensemble des unités pastorales gérées par la commission syndicale de Saint-Savin.

#### ◆ Utilisation et conduite des troupeaux :

##### Effectifs :

En 2008, l'estive a été fréquentée par 352 bovins, 464 ovins et 2 équins<sup>25</sup> soit 385 UGB<sup>26</sup> (contre 235 bovins, 320 ovins en 1981<sup>27</sup>). Ils sont répartis en 14 troupeaux appartenant à 11 éleveurs locaux. L'utilisation de cette estive se fait de 3 manières différentes :

- 8 troupeaux l'utilisent en début et fin de saison soit de mi-mai à fin juin et de septembre à fin octobre.
- 4 troupeaux l'utilisent en fin de saison uniquement soit en septembre et octobre
- 2 troupeaux restent toute la saison de mi-mai à fin octobre

L'estive est donc majoritairement utilisée en pacage d'intersaison. Les besoins en ressource pastorale des troupeaux présents ont été estimés à 230 000 UFL<sup>28</sup> pour toute la durée de leur présence sur Coutres.

##### Conduite des troupeaux

La conduite des troupeaux est libre et la surveillance des animaux est assurée de façon individuelle par les éleveurs. Cependant, 2 gardes valléens, embauchés par la commission syndicale de Saint-Savin surveillent les troupeaux et informent les éleveurs en cas de problème.

##### Perspectives :

Les éleveurs proches de la retraite (55 ans et plus en 2008) possèdent 7% du cheptel bovin et 22% du cheptel ovin (soit près de 60 UGB). En 2009, la reprise de leurs cheptels semble être assurée. A moyen terme (10 ans), une diminution des effectifs ne semble donc pas à craindre.

##### La ressource pastorale :

Comme pour les unités pastorales précédentes, la végétation a été cartographiée au cours de l'été 2008 afin d'évaluer la ressource pastorale présente sur Coutres. Environ 20 % de la surface de l'estive est recouverte par des pelouses :

- les pelouses à gispét (acidiphile) qui se développent sur la croupe du Soum de Lat Dessus au-delà de 2000 m d'altitude. Elles sont peu productives et couvrent une surface limitée sur le site.
- Les pelouses humides : il s'agit de quelques mouillères très localisées
- Les pelouses productives à fétuque rouge qui occupent les replats et les zones de moindre pente
- Les anciens prés de fauche de Coutres devenus pacages

Les landes et fougeraies représentent près des  $\frac{3}{4}$  de la surface. Elles occupent l'essentiel des versants. La lande à rhododendron a envahi le cirque d'Arrouyès, exposé au nord. Les quelques friches arborées présentes sont un fourré de noisetier dans le vallon qui descend depuis la fontaine de Cuyeou et des jeunes frênes qui forment un taillis sur les anciens prés les plus bas, et probablement là où la pratique de la fauche a été délaissée en premier.

Enfin, quelques rochers et éboulis sont présents dans le cirque d'Arrouyès mais couvrent une surface très limitée.

La ressource pastorale présente sur Coutres a été estimée à 220 000 UFL dont plus de la moitié sont fournis par les pelouses à fétuque rouge et les anciens prés qui n'occupent que 20% de la surface de l'estive.

---

<sup>25</sup> Source des données : déclaration PHAE 2008 - DDEA 65

<sup>26</sup> UGB : unité gros bétail

<sup>27</sup> Source des données : enquête pastorale de 1981

<sup>28</sup> UFL : unité fourrage lait

◆ Accès, équipements et ressource en eau :

Coutres n'ayant pas de limites naturelles avec l'estive voisine d'Estibe, une clôture limite de plusieurs kilomètres a été mise en place par le groupement pastoral d'Arcizans- Avant. La clôture est équipée d'une barrière au niveau de la piste carrossable qui dessert l'estive depuis Arcizans-Avant. La piste est dégradée sur le replat de Coutres et les véhicules sont contraints de rouler sur la pelouse pour éviter les ornières et des dégradations commencent à apparaître.

Une seconde clôture limite a également été posée sur le bas de l'estive pour empêcher les animaux de descendre, en particulier à l'automne lorsque la ressource pastorale devient rare. Cette dernière est en assez mauvais état et n'assure plus correctement sa fonction. Elle est également équipée d'une barrière sur le bas au niveau du sentier de randonnée qui vient depuis Uz, pour permettre le passage des VTT et randonneurs. Enfin, une partie des prés a été clôturée par les propriétaires pour empêcher les troupeaux de l'estive d'y pacager mais ces clôtures sont endommagées et, la plupart, laissent passer les animaux.

Sur le replat de Coutres, un parc de tri bovin a été aménagé près de pierres à sel naturelles.

Enfin, des panneaux de signalétique pastorale ont été posés aux entrées de l'estive, au niveau du sentier de randonnée et de la piste.

L'abreuvement en eau est assuré par des sources et des petits ruisseaux.

◆ Atouts et contraintes :

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vallon très tranquille</li><li>▪ Disponibilité de la ressource en eau</li><li>▪ Accès facile (piste)</li><li>▪ Bonne ressource pastorale sur les replats et anciens prés</li><li>▪ Présence des équipements nécessaires au travail des éleveurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Zones dangereuses dans le fond du cirque</li><li>▪ Forte dynamique d'embroussaillage, versant nord du cirque colonisé par une lande à rhododendrons dense</li></ul>

× **Gestion de l'estive de la Commission syndicale d'Arras Sireix : secteurs de Banciole, Port Debat, Port Dessus, Lachouse**

**Description générale de l'unité pastorale :**

L'unité pastorale du « Port-Debat / Port-Dessus » appartient en indivision aux communes d'Arras en Lavedan et de Sireix. Sa gestion est assurée par la commission syndicale d'Arras Sireix. Située en rive droite du gave du Labat de Bun, sur le territoire administratif de la commune d'Arras en Lavedan, elle occupe le versant Nord-Ouest du Cabaliros. Elle s'étend depuis le quartier de Lachouse au nord, jusqu'au Soum de Picarré au Sud. Son altitude varie de 1 100 à 2 307m au Soum de Picarré. Le relief est vallonné, avec cependant des barres rocheuses pouvant présenter un danger pour les animaux : Cap de la Lillade, rive droite du vallon de Bergouey, amont des anciennes mines de plomb, sommets des Soum de Goury et Soum de Picarré.

L'estive s'étend depuis la limite supra-forestière. Elle n'a pas de frontières naturelles marquées avec l'unité pastorale voisine d'Estibe. Elle occupe en fait le bas d'un versant alors qu' « Estibe » en occupe le haut. La limite avec l'estive de « Laür – La Labasse – Bayelle » est marquée par la crête de Houssat.

L'unité pastorale couvre une surface d'environ 980 ha dont 620 sont concernés par le site Natura 2000 « Cabaliros – Moun né de Cauterets ». Cependant, l'étude a porté sur l'ensemble de l'UP car sa gestion est indépendante des limites du site. Les 980 ha, sont déclarés à la PAC<sup>29</sup> et engagés en PHAE<sup>30</sup> collective.

<sup>29</sup> PAC : Politique Agricole Commune

<sup>30</sup> PHAE : Prime Herbagère Agri-Environnementale

L'unité pastorale est composée de 4 quartiers : Lachouse, le Port Debat-Banciole, le Port Dessus et le vallon de Bergouey. Le Quartier de Lachouse a pour particularité d'intégrer des prés privés, fauchés par le passé et aujourd'hui intégrés dans le parcours des troupeaux collectifs.

### **Utilisation et conduite des troupeaux :**

31 éleveurs utilisent l'estive et, au total, ce sont 440 bovins, plus de 800 ovins, une cinquantaine de caprins et plus de 70 équins qui transhument<sup>31</sup> (pour mémoire, en 1981, l'estive accueillait 310 bovins, 520 ovins, 5 équins et 17 caprins<sup>32</sup>). Les besoins des troupeaux durant la période d'estive ont été estimés à 634 000 UFL<sup>33</sup>.

Parmi les 31 éleveurs, 15 sont des éleveurs extérieurs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas leur siège d'exploitation sur une des 2 communes propriétaires de l'estive, soit Arras en Lavedan et Sireix. Parmi ces éleveurs extérieurs, 2 ont leur siège d'exploitation dans le Val d'Azun, 10 sont des cantons voisins de Lourdes et Argelès et 3 viennent des Pyrénées-Atlantiques. Les troupeaux extérieurs représentent 40% du cheptel bovin, 70% du cheptel ovin et 20% du cheptel équin. Ils contribuent donc fortement au chargement de l'estive.

Actuellement, 12 éleveurs ont plus de 65 ans et seul 1 d'entre eux aurait sa succession assurée. Leurs troupeaux représentent 22% du cheptel bovin, 12 % du cheptel ovin, 100% du cheptel caprin et 12 % du cheptel équin.

Les troupeaux sont en conduite libre et chaque éleveur assure la surveillance de ses animaux et les soins nécessaires.

### **La ressource pastorale :**

L'estive est recouverte par :

- 26 % de pelouses<sup>34</sup> : ce sont principalement des pelouses à fétuque rouge situées sur les replats (ce sont les plus productives) et des pelouses acidiphiles pauvres à nard et/ou gispet qui s'installent sur les versants, notamment les plus hauts. Quelques pelouses à brachypode, peu pacagées, sont présentes vers les anciennes mines. Les dépressions sont couvertes de nombreuses pelouses humides (mouillères et tourbières).
- 19 % de landes ouvertes<sup>35</sup> et 38 % de landes fermées<sup>36</sup> : des landes à fougère en versant sud sur le secteur de Banciole, des landes à bruyère et/ou callune qui se développent préférentiellement sur les versants les plus chauds, des landes à myrtille, des landes à genévriers (qui se développent sur un fond de pelouse à fétuque rouge) et des landes à rhododendrons (uniquement en versant Nord pour ces dernières).
- 14 % de bois : hêtraie - sapinière
- 3 % de rochers et éboulis

L'estive présente donc de belles pelouses de qualité mais elles semblent être menacées par la progression des landes. L'installation du genévrier sur les pelouses à fétuque rouge est particulièrement importante sur les secteurs les plus bas : Banciole, Mays, bas du vallon de Bergouey...

Sur les secteurs les plus hauts, les dynamiques de végétation sont moins importantes du fait de l'altitude mais la lande à callune, bruyère ou myrtille occupe tout de même la plupart des versants. Les landes à rhododendrons ont, quant à elles, colonisé la quasi-totalité des versants nord.

<sup>31</sup> Source des données : déclaration PHAE 2008 ; les effectifs ovins ont été majorés de 20% par rapport à la déclaration pour prendre en compte agnelles et béliers.

<sup>32</sup> Source des données : enquête pastorale

<sup>33</sup> UFL : Unité Fourrage Lait. Cette unité sert à traduire la quantité d'énergie que les animaux doivent trouver dans leur alimentation pour couvrir leurs besoins et, de la même façon, la quantité d'énergie que peut offrir la ressource pastorale présente pour couvrir les besoins des animaux.

<sup>34</sup> une pelouse est une formation herbeuse comprenant moins de 20% de recouvrement par des ligneux

<sup>35</sup> une lande ouverte est une formation végétale recouverte de 20 à 60% par des ligneux.

<sup>36</sup> Une lande fermée est une formation végétale recouverte à plus de 60% par des végétaux ligneux

Généralement, la pression de pâturage, même très forte, ne suffit pas à contenir le développement des ligneux (génévriers, bruyères, etc.). Elle doit être complétée par des opérations de débroussaillage et/ou écobuage selon les lieux. L'exposition du vallon rend difficile, mais pas impossible, la pratique de l'écobuage. Des travaux de débroussaillage sont prévus sur le secteur du Mays et sur Banciole.

Sur l'estive, la ressource pastorale est estimée à 490 000 UFL. Elle ne suffit pas à couvrir les besoins des troupeaux présents mais ces derniers vont chercher la ressource complémentaire sur Estibe (pas de limite naturelle entre les 2 estives).

**Accès, équipements et ressource en eau :**

**Accès :** L'accès principal à l'estive se fait par une piste carrossable depuis le village de Sireix. Elle conduit jusqu'au Pouy Droumidé et se poursuit sur l'estive voisine d'Estibe. Une bifurcation de cette piste mène également au-delà de la cabane de Banciole. A partir du terminus de ce tronçon, l'ancien chemin des mines, praticable en quad et moto-cross, permet d'arriver en bas du Port Dessus.

Plusieurs sentiers permettent également d'accéder à l'estive :

- Depuis les granges de Cularous à Sireix pour accéder au Port Debat
- Depuis le quartier de Larode à Estaing pour accéder au port Dessus par l'ancien sentier des mines
- Depuis le quartier du Bégué à Estaing pour accéder au vallon de Bergouey.

**Aménagements :** Une clôture limite a été mise en place sur le bas de l'estive pour empêcher les animaux de descendre au village. Au niveau de la piste, un passage canadien a été mis en place pour que les véhicules puissent la franchir aisément.

Une clôture de protection de près de 3 km a été mise en place au port Dessus pour empêcher les bovins et équins d'accéder aux zones dangereuses : anciennes mines, barres rocheuses du vallon de Bergouey, barres du cap de la Lillade essentiellement.

2 cabanes sont également présentes :

- La cabane de Banciole construite en pierre et bacacier
- La cabane de Port-Dessus en fer type « Faure »

Ces 2 cabanes sont ouvertes en permanence et peuvent permettre le stockage de produits vétérinaires et de sel. Des pierres à sel naturelles sont d'ailleurs présentes à proximité de ces 2 constructions.

Enfin, 8 parcs de tri bovins (ou mixtes) sont répartis sur l'estive.

**L'eau :** Un abreuvoir est présent sur le secteur du Mays. Sur le reste de l'estive, sources et petits cours d'eau suffisent à assurer l'abreuvement des troupeaux tout au long de la saison.

**Atouts et contraintes :**

Atouts majeurs	Contraintes majeures
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Estive au relief assez doux, favorable aux troupeaux bovins notamment dans sa partie basse et médiane.</li> <li>- Présence de nombreux équipements pastoraux facilitant le travail aux éleveurs</li> <li>- Accès carrossable (jusqu'à 1700 m d'altitude)</li> <li>- Ressource en eau disponible tout l'été</li> <li>- Estive tranquille</li> <li>- Bois refuge pour les animaux en cas d'intempéries ou de fortes chaleurs</li> <li>- Présence de jeunes éleveurs investis dans la gestion de l'estive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de quelques zones dangereuses pour les bovins (mais clôture de protection mise en place)</li> <li>- Accès difficile au vallon de Bergouey</li> <li>- Embroussaillage notamment par les génévriers</li> <li>- Estive qui se prête mal à l'entretien par les écobuages.</li> </ul>

× **Gestion de l'estive du SIVOM de Labat de Bun : secteurs de Laur, La Labasse, Bayelle, Barbat**

**Description générale de l'unité pastorale**

L'unité pastorale de « Laür - La Labasse - Bayelle » appartient en indivision aux communes de Bun, Arcizans-Dessus, Estaing et Gaillagos et sa gestion est assurée par le SIVOM<sup>37</sup> du Labat de Bun.

Située en rive droite du gave du Labat de Bun, sur le territoire administratif de la commune d'Estaing (canton d'Aucun), elle occupe le versant Nord-Ouest de cette vallée depuis le pic du Grand Barbat au sud jusqu'au Soum de Goury au nord. Son altitude varie de 1 200 à 2 813m au sommet du Grand Barbat. Elle est composée d'une succession de 4 vallons principaux séparés entre eux par des crêtes rocheuses difficilement franchissables sauf en de rares endroits.

Les 4 vallons sont :

- Le vallon de Laür
- Le vallon de La Labasse
- Le vallon de Bayelle – Les Lians
- Le vallon d'Arriousec – Barbat

L'unité pastorale couvre une surface de 1 900 ha dont 680 sont concernés par le site Natura 2000 « Cabaliros – Moun né de Cauterets ». Les zones concernées sont le haut du vallon de Laür, les vallons de la Labasse et de Bayelle - Les Lians et les barres rocheuses situées en rive droite du vallon de Barbat. Cependant, l'étude porte sur l'ensemble de l'UP car sa gestion est indépendante des limites du site.

Sur les 1900 ha, 1574 sont déclarés à la PAC<sup>38</sup> et engagés en PHAE<sup>39</sup> collective (NB : les zones rocheuses, les nappes d'eau, etc. n'étant pas déclarées à la PAC). En 2008, l'estive a été fréquentée par 105 bovins, 1 900 ovins, 17 équins / asins et 7 caprins<sup>40</sup> contre 172 bovins, 2083 ovins et 12 équins en 1981<sup>41</sup>.

Les 4 vallons principaux sont des entités indépendantes et, de ce fait, seront étudiés séparément par souci de clarté.

◆ **Le vallon de Laür**

**Description**

Le vallon de Laür est le plus à l'Est de l'estive. Orienté Nord Ouest, il s'étend sur près de 200 ha et son altitude varie de 1200 m à 2361 m au Soum d'Arraillerouy. D'un point de vue pastoral, 2 quartiers peuvent être identifiés : le bas et le haut de l'estive séparés entre eux par une crête secondaire.

Le quartier bas de l'estive a pour particularité de comprendre d'anciens prés de fauche (présence de murets de pierre sèche entre territoires privés et collectifs, présence de ruines de granges foraines). Aujourd'hui, ils sont pacagés par les troupeaux qui estivent sur ce quartier.

**Utilisation et conduite des troupeaux**

◆ Le bas de Laür :

Le quartier du bas d'estive est utilisé de début juin à fin septembre, et ce depuis de nombreuses années, par le troupeau de bovins d'un éleveur « extérieur\* » du canton de Lourdes-Est. L'éleveur est dans la

<sup>37</sup> SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

<sup>38</sup> PAC : Politique Agricole Commune

<sup>39</sup> PHAE : Prime Herbagère Agri-Environnementale

<sup>40</sup> Source des données : déclaration PHAE 2008 - DDT 65

<sup>41</sup> Source des données : enquête pastorale de 1981



tranche d'âge 55 – 60 ans mais son fils souhaite reprendre l'exploitation. L'utilisation de ce quartier semble donc assurée. L'éleveur assure lui-même la surveillance de son troupeau par des visites régulières (toutes les une à deux semaines). Ce quartier étant géographiquement isolé, peu fréquenté par les randonneurs et ne comportant qu'un seul troupeau, l'éleveur apprécie de pouvoir conduire son taureau sur l'estive.

Afin de couvrir ses besoins, un tel troupeau a besoin au total de 47 000 UFL<sup>\*42</sup> sur toute la période d'estive (= quantité d'énergie qu'il doit trouver dans son alimentation durant tout l'été).

◆ Le haut de Laür :

C'est un quartier ovin mais il n'y avait pas de troupeaux installés en 2008. Un troupeau de chèvres de l'estive voisine pacage parfois les crêtes sommitales.

### **La ressource pastorale**

La végétation du vallon de Laür se développe principalement sur un substrat acide. **Le bas d'estive** est recouvert par :

- 10% de pelouses : des pelouses à fétuque rouge et agrostide situées sur les replats et des anciens prés de fauche, des pelouses à pâturin qui se développent au niveau des mousquères (repositoires des animaux) et des mouillères (= pelouses humides) au niveau des suintements.
- 48% de landes ouvertes : des landes à fougère sur le bas des versants, des landes à genévrier qui colonisent les anciens prés de fauche, les landes à bruyère et myrtille sur les parties hautes des versants et les landes à rhododendron sur les zones exposées au nord.
- 40 % de landes fermées : elles sont du même type que les landes ouvertes décrites précédemment mais à un stade de fermeture plus avancé.
- 2% de rochers et éboulis

Sur le bas de l'estive, les dynamiques de végétation (évolution des pelouses en landes puis éventuellement en forêt) sont fortes et le troupeau n'est pas forcément suffisant pour contenir à lui seul la progression des ligneux. Aujourd'hui, il n'existe pas de pratiques de débroussaillage ou d'écobuage sur ce quartier (NB : à ces altitudes, les prés et pacages ont été gagnés sur la forêt et, sans interventions par des hommes et des troupeaux, ces milieux tendent à retourner à leur stade initial). Sur ce quartier, la ressource pastorale est estimée à 56 000 UFL\*. Elle permet donc de couvrir les besoins du troupeau bovin présent. Elle est principalement fournie par les anciens prés de fauche.

**Le haut de l'estive** est recouvert par :

- 23% de pelouses : des mouillères au niveau des suintements et des gispetières à nard et trèfle alpin.
- 25% de landes ouvertes : des landes ouvertes à bruyère et myrtille et des landes à rhododendron en versant nord.
- 48% de landes fermées : des landes fermées à callune (versant nord ouest du Pic de Goury) et des landes fermées à rhododendron en versant nord.
- 4% de rochers et éboulis

L'évolution des pelouses en landes est plus avancée sur ce secteur que sur le bas d'estive, et ce en raison d'une pression pastorale devenue quasi-inexistante. Cependant, en raison des conditions pédo-climatiques (nature du sol, altitude, exposition, climat, ...), les dynamiques de végétation y sont plus lentes, jusqu'à devenir quasi-inexistantes sur les parties les plus hautes. Ceci explique que, malgré l'absence de pâturage, les pelouses d'altitude (gispetières) se maintiennent sur des surfaces relativement importantes. Cependant le sous-pâturage du secteur entraîne la densification d'espèces herbacées peu intéressantes pour les troupeaux (essentiellement le gispet) au détriment d'espèces plus

---

<sup>42</sup> UFL\* : Unité Fourrage Lait. Cette unité sert à traduire la quantité d'énergie que les animaux doivent trouver dans leur alimentation pour couvrir leurs besoins et, de la même façon, la quantité d'énergie que peut offrir la ressource pastorale présente pour couvrir les besoins des animaux.

appétentes comme le trèfle alpin (régliasse). Donc même si les pelouses se maintiennent sur de vastes zones, la qualité pastorale de ces dernières diminue.

Sur ce quartier, la ressource pastorale est estimée à 39 000 UFL\* (soit de quoi couvrir les besoins d'un troupeau de 400 ovins durant 3 mois).

### Accès, équipements et ressource en eau

- ♦ Le quartier du bas d'estive (situé hors site Natura 2000) :

L'accès se fait à pied par un sentier au départ du hameau de la Violette. Il faut environ 30 min de marche pour atteindre le bas de l'estive.

Une clôture mobile électrique empêche les bovins d'accéder aux zones dangereuses situées en rive droite du ruisseau de Laür. En fin de saison, il est fréquent qu'elle n'assure plus ses fonctions car elle se détériore (fil cassé, etc.). Elle est refaite tous les ans.

Un parc tri se situe en amont de l'estive au niveau d'une exploitation agricole. Il permet de charger et décharger facilement le troupeau dans les camions de transport.

Des pierres à sel naturelles se trouvent sur le bas de l'estive.

L'abreuvement des troupeaux est principalement assuré par une source protégée par une clôture.

- ♦ Le quartier du haut d'estive

L'accès se fait également par le sentier au départ du hameau de la Violette. Ensuite, des passages mènent à ce quartier. Il faut environ 2 heures de marche pour l'atteindre.

Il n'y a pas d'équipements pastoraux sur ce quartier mais on peut toutefois noter la présence de ruines de cabanes pastorales.

L'abreuvement des troupeaux peut être assuré par le ruisseau de Laür accessible en plusieurs points.

### Atouts et contraintes

Atouts majeurs	Contraintes majeures
<p><b>Bas d'estive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tranquillité : le vallon de Laür est très peu fréquenté et cloisonné par des limites naturelles permettant de contenir les bovins.</li> <li>- La succession de l'éleveur actuel étant assurée, il est donc raisonnable de penser que l'utilisation du secteur par ce troupeau est assurée à moyen, voire à long terme.</li> <li>- La ressource en eau est assurée tout l'été.</li> <li>- Ressource pastorale de qualité sur le bas de l'estive (notamment sur les anciens prés) permettant de couvrir les besoins des troupeaux.</li> </ul> <p><b>Haut d'estive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tranquillité</li> <li>- Faible dynamique de végétation</li> <li>- Ressource en eau assurée toute la saison</li> </ul>	<p><b>Bas d'estive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Embroussaillage notamment par les genévriers</li> <li>- Présence de zones dangereuses en rive droite du ruisseau (clôture de protection)</li> <li>- Pas de maîtrise foncière sur les anciens prés aujourd'hui pacagés</li> </ul> <p><b>Haut d'estive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès long : plus de 2 h 00 de marche</li> <li>- Pas d'équipements</li> <li>- Ressource pastorale de moindre qualité</li> </ul>

## ◆ Le vallon de Lalabasse

### Description :

Orienté Nord-Nord Ouest, le vallon de La Labasse s'étend sur près de 460 ha. Son altitude varie 1250 m au niveau de la lisière forestière d'Aumède à 2 724 m au sommet du Moun Né. D'un point de vue pastoral, 2 quartiers peuvent être identifiés : le quartier d'Aumède, en bas de l'estive, qui convient à la fois à des ovins et des bovins et le quartier de la Labasse, en haut de l'estive, qui doit être réservé aux ovins en haut d'estive.

### Utilisation et conduite des troupeaux en 2008

Le troupeau n°1 appartient à un éleveur local à la retraite dont l'exploitation ne sera pas reprise. On peut donc imaginer que l'utilisation du quartier par cette troupe ne sera pas maintenue.

En 2008, les troupeaux 2, 3 et 4 étaient conduits en une seule troupe. Les éleveurs, transhumants tous depuis le Pays Basque, s'étaient organisés en association portant le nom « Ataldekeria » pour l'embauche d'une bergère par le biais du groupement d'employeurs des bergers / vachers pluriactifs des Pyrénées Centrales.

L'épizootie d'agalaxie contagieuse au Pays Basque perturbe, et ce pour une durée inconnue, les transhumances des troupeaux basques sur ce secteur. Il est difficile de prévoir, même à court terme, si l'utilisation de ce secteur par ces troupeaux sera pérenne.

Les besoins estimés pour les troupeaux présents en 2008 sont de 112 000 UFL\*.

### Ressource pastorale

L'estive est recouverte de

- 40% de pelouses :
  - o des pelouses à brachypode situées en bas de l'estive (signe de sous-utilisation)
  - o des pelouses à fétuque rouge situées sur les replats fertiles, notamment à proximité des anciennes cabanes
  - o des pelouses pauvres à gispet et nard qui occupent les hauts des versants au-dessus de 2 000 m d'altitude
  - o des pelouses rases dans les combes à neige au pied du Moun Né, très appréciées des ovins.
- 1% de landines situées sur les croupes calcaires au pied du Moun Né (elles sont composées d'une végétation ligneuse rase : dryade et saules)
- 1% de landes ouvertes
- 30% de landes fermées :
  - o les landes à bruyère sur le bas de l'estive (secteur d'Aumède)
  - o landes à rhododendron en exposition nord.
- 25 % de rochers et éboulis : la zone du moun Né est très minérale avec beaucoup de rochers abrupts et d'éboulis.
- 3% de bois

Sur Aumède, les dynamiques de végétation<sup>43</sup> sont assez fortes et les landes à bruyère (exposition sud) ou à rhododendron (exposition nord) se sont installées sur la plupart des versants. Sur le quartier de la Labasse, plus haut en altitude, ces dynamiques sont beaucoup plus lentes, voire quasi inexistantes. Les versants sont alors occupés par les gispetières même si en exposition nord, la lande à rhododendron s'est

<sup>43</sup> Dynamiques de végétation : évolution des pelouses en landes puis éventuellement forêt.

\* : voir glossaire en fin de Document

installée. La combe des Liarets, au pied du Moun Né, présente un sol calcaire, contrairement au reste de l'estive où le sol est acide, et est occupée par des pelouses rases et des landines très appréciées par les brebis en milieu de saison.

La diversité et l'étagement de la végétation font que cette estive fournit une ressource pastorale de qualité tout au long de la saison, estimée à 112 000 UFL\*.

### **Accès, équipements et ressource en eau**

L'accès se fait à pied par le sentier qui part du hameau de la Violette et qui chemine le long du ruisseau d'Aumède. Il faut compter environ 2 h 30 de marche pour atteindre la cabane de la Labasse. Depuis la cabane, divers passages mènent aux parties les plus hautes de l'estive.

Une cabane en fer de type « Faure » se situe à 1 900 m d'altitude. Elle est utilisée par les bergers en été et les chasseurs à l'automne. Un minimum d'électrification est assuré par des petits panneaux solaires.

Légèrement en contrebas de la cabane, un parc de tri ovin est monté tous les ans pour faciliter les soins apportés aux animaux.

A proximité de ce parc se trouvent des pierres à sel naturelles.

L'alimentation en eau est principalement assurée par une source près de la cabane et par le ruisseau d'Aumède.

### **Atouts et contraintes**

<b>Atouts</b>	<b>Contraintes</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vallon tranquille, cloisonné par des limites naturelles</li><li>▪ Eleveurs extérieurs* jeunes</li><li>▪ Abreuvement des troupeaux assuré tout l'été</li><li>▪ Vallon diversifié au niveau de la ressource pastorale permettant d'avoir un pacage de qualité à tout moment de la saison</li><li>▪ Présence des équipements de base nécessaires à l'activité pastorale (cabane + parc de tri)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accès pédestre long</li><li>▪ Présence de zones dangereuses</li><li>▪ Pérennité de l'utilisation actuelle difficile à évaluer.</li></ul>

#### **♦ Le vallon de Bayelle – les Lians**

### **Description**

Orienté Nord-Nord Ouest, le vallon de Bayelle – Les Lians s'étend sur environ 230 ha. Son altitude varie 1500 m au niveau de la lisière supérieure du bois de Bayelle, à 2 657 m au Soum de Grum. D'un point de vue pastoral, 2 quartiers peuvent être identifiés : le quartier de Bayelle en bas d'estive et le quartier des Lians en haut d'estive.

### **Utilisation et conduite des troupeaux**

Le vallon est principalement utilisé par le troupeau ovin d'un éleveur local\* qui assure lui-même la surveillance (une visite tous les 7 à 10 jours). Le quartier des Lians est plutôt pacagé en juillet même si le troupeau pacage également sur l'estive voisine du Lis. Le quartier de Bayelle est plutôt pacagé de fin juillet à fin août.

En 2008, le troupeau était composé de 95 têtes (brebis + agnelles + béliers) mais il est courant que quelques lots d'ovins des vallons voisins de la Labasse et de Barbat viennent pacager sur les Lians. Les besoins des animaux pacageant sur ce quartier sont estimés à 9 000 UFL\* pour toute la saison d'estive.

## Ressource pastorale

La surface du vallon est recouverte de :

- 43% de pelouses : pelouses à fétuque rouge à proximité des anciennes cabanes ; pelouses à Gispet sur les milieux acides (quartiers des Lians et rives droite de Bayelle) ; pelouses à fétuque de Gautier sur les milieux calcaires (rive gauche de Bayelle) ; pelouses rases à déneigement tardif (nard, trèfle alpin et plantain des Alpes) dans les combes à neige du plateau des Lians.
- 13% de landines : ce sont des formations végétales dominés par des petits ligneux qui se développent au ras du sol (saule des Pyrénées et Dryade) sur calcaire. Elles sont présentes principalement sur le bas de Bayelle.
- 1% de landes ouvertes et 3 % de landes fermées à rhododendrons en exposition nord sur le secteur de Bayelle : il y a très peu de landes sur ce secteur. L'altitude et les conditions pédo-climatiques font que le contexte est peu favorable à l'installation de ligneux mis à part les landines (voir ci-dessus).
- 40% de rochers et éboulis : ce secteur d'altitude est très minéral.

L'exposition, l'étagement et la diversité de la végétation des secteurs de Bayelle et des Lians permettent d'offrir une ressource pastorale de qualité tout au long de la saison. Cette ressource est estimée à 30 000 UFL\*.

## Accès, équipements et ressource en eau

L'accès à ces secteurs d'estive se fait uniquement à pied soit depuis la vallée d'Estaing, soit depuis Cauterets. Depuis Estaing, les dénivelés sont plus importants (600 m depuis Arriousec pour accéder à Bayelle et 1100 m pour accéder au Lians).

Depuis Cauterets, un télésiège, gratuit pour les éleveurs, permet d'arriver à 2 250 m d'altitude. Il ne reste donc plus que 300 m pour accéder aux Lians mais le trajet en véhicule est plus long.

Il n'y a aucun équipement pastoral sur Bayelle ou les Lians. L'éleveur utilise le parc de tri et la cabane du secteur d'Ilheou.

L'abreuvement des animaux ne pose pas de problème particulier. Il est assuré par des sources sur le secteur de Bayelle et des laquets sur le secteur des Lians.

## Atouts et contraintes

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vallon très tranquille, cloisonné par des limites naturelles</li><li>▪ Eleveur « local* » jeune laissant présager la pérennité de l'utilisation actuelle</li><li>▪ Abreuvement des troupeaux assuré</li><li>▪ Etagement et diversité de la végétation permettant d'avoir une ressource de qualité toute la saison.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accès difficile</li><li>▪ Absence d'équipement</li><li>▪ Présence de zones dangereuses</li></ul>

### ◆ Le vallon d'Arriousec Barbat

#### Description

Le vallon d'Arriousec – Barbat est orienté Nord-Nord Ouest. Son altitude varie 1350 m à Arriousec à 2 813 m au Grand Barbat. D'un point de vue pastoral, 4 quartiers peuvent être identifiés : Ilhèque, Barbat, Arriousec et Garren. Seule la partie Garren est réellement concernée par le territoire du site Natura 2000.

## Utilisation et conduite des troupeaux

Cheptel présent en 2008 (source : déclaration PHAE) :

Le vallon est utilisé par 9 éleveurs dont 3 extérieurs\*. Les éleveurs extérieurs\* représentent 60% des troupeaux bovins et 40 % des équins. Les ovins sont entièrement détenus par des éleveurs locaux\* dont le siège d'exploitation se situe sur l'une des 4 communes de l'indivision.

4 éleveurs ont plus de 56 ans en 2008 et possèdent 20% des bovins, 40 % des ovins et 40 % des équins. Leur succession est à priori assurée et la pérennisation de l'utilisation par les troupeaux actuels ne semble donc pas être un souci.

Les bovins et les équins utilisent principalement le bas du quartier d'Ilhèque et le quartier d'Arriousec. Le haut d'Ilhèque, Barbat et Garren sont voués au pacage des ovins (Barbat n'est que peu utilisé actuellement). Chaque éleveur assure la surveillance de son troupeau par des visites régulières.

Les bovins et équins occupent essentiellement le quartier d'Arriousec jusqu'à Barbat. Les ovins occupent essentiellement les secteurs de Garren et d'Ilhèque, le secteur de Barbat n'étant que très peu fréquenté par les troupeaux.

La quantité d'énergie nécessaire à couvrir les besoins des animaux présents sur ce vallon durant la saison d'estive est estimée à 210 000 UFL\*.

*(NB : en 2010, un troupeau ovins et bovins lait utilise le quartier d'Arriousec /Coudé).*

## Ressource pastorale

Le vallon est recouvert de :

- Près de 30 % de pelouses : de vastes pelouses à fétuque rouge, très productives sur le bas du vallon et sur les replats ; des gispetières sur les versants.
- Moins de 5 % de landes ouvertes à genévriers, situées en rive droite du vallon sur les parties les plus pentues.
- Près de 20 % de landes fermées à rhododendrons sur les versants nord.
- Le reste est recouvert de rochers et éboulis ; les secteurs du Soum de Grum et de Barbat étant très minéraux.

Sur le secteur d'Arriousec la dynamique de colonisation par les ligneux semble assez bien contrôlée par les animaux (ligneux bien abroustis). Sur Coudé, secteur plus pentu et moins fréquenté, les ligneux semblent avoir tendance à progresser.

Sur le secteur, la ressource pastorale disponible est estimée à 230 000 UFL\*.

## Accès, équipements et ressource en eau

L'accès au vallon se fait par une piste carrossable jusqu'à Arriousec puis par le sentier de grande randonnée (GR 10) jusqu'au col d'Ilheou. Différents sentiers secondaires et passages permettent ensuite d'accéder aux différentes zones du vallon.

Le vallon est équipé de 3 cabanes. Une cabane à Arriousec, ouverte en permanence et 2 cabanes à Barbat. Une est réservée aux éleveurs, l'autre est ouverte en permanence. (NB : en 2010, la cabane d'Arriousec est réservée à un nouvel éleveur qui va utiliser les secteurs de Coudé et Arriousec avec un troupeau mixte ovins / bovins laitiers).

Il y a également 2 parcs de tri. Le premier se situe au terminus de la piste et peut être accessible en bétailière. Le deuxième est à Barbat. Il a été déformé par la neige et pose de ce fait quelques problèmes d'utilisation et de sécurité. Près de chaque parc de tri se trouvent des pierres à sel naturelles.

L'abreuvement des troupeaux est principalement assuré par le ruisseau de Garren et le lac de Barbat.

## Atouts et contraintes

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accès facile</li><li>▪ Vallon assurant une bonne ressource pastorale pour les bovins et les ovins</li><li>▪ Abreuvement des troupeaux assuré tout l'été</li><li>▪ Présence d'équipements pastoraux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Présence de zones dangereuses</li></ul>

### 3.3.2. Activité de tourisme et de pleine nature

Le recueil des données relatives aux activités de loisirs a été réalisé en consultant les topoguides existants, et après consultation de professionnels du Tourisme, d'associations et de Fédérations (Cartes n°19, 20 : Carte des activités de Tourisme et de Loisirs, Carte de Chasse et de Pêche).

#### × Activités estivales

Le site Natura 2000 est essentiellement accessible dans sa partie nord pour toute activité de randonnée.

Depuis Cauterets, Sireix et Arcizans Avant, plusieurs départs sont privilégiés :

- 1 sentier balisé depuis Cauterets (Cambasque) conduit au sommet du Moun Né,
- 2 sentiers principaux sont balisés et entretenus, depuis Cauterets et depuis Sireix et conduisent au Cabaliros
- d'autres sentiers sont indiqués dans les Guides.
- 2 pistes pastorales au départ de Sireix et d'Arcizans Avant desservent le plateau en partie basse du Cabaliros.
- Par ailleurs, côté Cauterets, les crêtes du Moun Né et du Soum de Grum sont accessibles par la station de Ski du Lis.

Les circuits de VTT concernent essentiellement la partie basse du site : 3 circuits difficiles à très difficiles sont balisés au départ de Cauterets, Arcizans Avant et Sireix.

La pratique du vol libre est essentiellement localisée au versant nord du Cabaliros, où 3 départs d'envol sont signalés.

Aucune pratique d'escalade ou de canyoning n'a été mentionnée pour ce site.

#### × Activités hivernales

Le ski de randonnée et la randonnée en raquette sont essentiellement pratiqués sur les versants du Cabaliros. Les départs s'effectuent le plus souvent depuis Sireix et conduisent au sommet du Cabaliros.

Les circuits conduisant au Moun Né sont plus techniques, mais surtout empruntés au départ de la station de Ski du Lis. 4 circuits difficiles à très difficiles sont indiqués dans des Guides.

#### × Fréquentation

Globalement, la fréquentation du Site apparaît comme peu importante. Les points de départ à partir des voies carrossables facilitent l'accès aux différents sentiers du secteur. Néanmoins, les temps de parcours relativement longs, l'absence de sentiers de « Grande Randonnée » et la présence de sites très attractifs à la périphérie (zone cœur du Parc National des pyrénées notamment) induisent un tourisme modéré sur ces secteurs, qui restent plutôt un tourisme de proximité ou d'habitues. Cette fréquentation a donc un impact très faible sur le site.

## × Chasse

L'ensemble du site Natura 2000 « Moun Né de Cauterets, Pic de Cabaliros » est concerné par cette activité. Ce site est majoritairement constitué de terrains communaux, mais aussi de terrains privés localisés sur Cauterets, Lahur, Arras.

### Les acteurs :

La Fédération Départementale des Chasseurs est une association loi 1901, régie par un conseil d'administration qui définit une politique d'actions fédérales conduite par son président, avec l'appui d'une direction, de services administratifs et techniques. La Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes Pyrénées exerce aussi des missions de service public que sont l'élaboration du schéma départemental de gestion cynégétique, la prévention et l'indemnisation des dégâts de grands gibiers, la délivrance du permis de chasser ou la formation aux examens du permis de chasser.

Les détenteurs de droit de chasse, en vue de la gestion en commun d'une ou plusieurs espèces de faune sauvage ou d'un territoire, sont regroupés en société de chasse. Les sociétés de chasse sont également des associations de la loi de 1901 déclarées auprès de la préfecture et dont la création a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel.

### La répartition de l'activité :

- En vallée de Cauterets, l'activité cynégétique est gérée par la Société de chasse « La Diane de St Savin ».
- En vallée d'Estaing, 3 sociétés de chasse se partagent le droit de chasse sur le périmètre du Site Natura 2000 : La Sauvegarde à Arras en Lavedan, L'Indivise II à Estaing, et la Société de chasse d'Arcizans Avant.

- Société de chasse « La Diane St Savin » : Cette société compte 110 adhérents environ (nombre de piégeurs non communiqué).

- Société de chasse d'Arras en Lavedan « La Sauvegarde » : Cette société compte 80 pratiquants environ, dont 2 piégeurs. Il existe sur le territoire de cette société des réserves de chasse mobiles, décidées par les chasseurs.

- Société de chasse « L'indivise II » : Cette société compte 84 adhérents environ, dont 8-10 piégeurs.

- Société de chasse d'Arcizans Avant : Cette société compte 20 adhérents environ, dont 3 piégeurs.

D'une façon générale, sur l'ensemble des sociétés de chasse, les effectifs des chasseurs se maintiennent mais la population de chasseurs vieillit, ce qui pose le problème du renouvellement futur des adhérents et de la régulation des espèces.

### Gestion cynégétique et entretien de l'espace :

Le chevreuil est chassé en battue et à l'approche. Il est rencontré de plus en plus haut en altitude, parfois dans les zones à Isard.

L'Isard est chassé à l'approche. Sur le Cabaliros, un renforcement de population a été réalisé par la réintroduction d'Isards en provenance de Cauterets (Parc National des Pyrénées), environ 45 individus sur 6 ans, depuis 1992. Trois sociétés de chasse y ont participé (Arras en Lavedan, Cauterets et Arcizans Avant). Le Cabaliros ne possédait pas une population importante d'Isards. Suite au renforcement, la chasse à l'Isard a été fermée pendant 10 ans pour permettre aux effectifs de se renforcer. L'évolution de la population est suivie chaque année par les Sociétés de chasse. Les populations ont ainsi augmenté et colonisé tout le secteur. Depuis, la chasse a pu être ré-ouverte : une attribution globale est accordée sur le massif tenant compte de la fluctuation des effectifs puis partagée entre les sociétés de chasse.



Le Cerf est présent sur le site et des animaux sont attribués chaque année en fonction des effectifs estimés.

Ces 3 espèces sont soumises à Plan de Chasse.

Le Sanglier est chassé en battue. Les sociétés de chasse font des efforts pour réguler les populations de sanglier, mais les effectifs restent importants. A titre d'exemple pendant la saison 2009-2010, dans les Cantons d'Argeles et d'Aucun, 220 sangliers ont été abattus de septembre à février. Des clôtures sont fournies par la Fédération des chasseurs pour protéger les cultures. Une machine permettant de remettre les prés en état est également mise par la Fédération à la disposition des agriculteurs. Par ailleurs, sur le site du Cabaliros, les principaux problèmes rencontrés lors de la réalisation des plans de chasse viennent surtout des problèmes météo, qui limitent les accès à certains secteurs.

Les principales espèces chassées sur l'ensemble du site en plus de celles déjà citées sont : le Lièvre, le Grand Tétrás (plan de prélèvement), la Perdrix grise, les migrateurs (palombe, bécasse,...).

La Fédération des Chasseurs réalise également des broyages dans les landes, par exemple à Arcizans Avant, pour améliorer les conditions du milieu pour la petite faune et en particulier les Galliformes. Ils participent également aux CLE (Commissions Locales d'Ecobuage) pour donner un avis sur les projets de feu par rapport au gibier.

Les espèces classées nuisibles et piégées sont le renard, la martre, la fouine, les corneilles noires, les geais et les pies. La pratique du piégeage est réglementée et concerne les espèces inscrites dans une liste départementale.

Les impacts de la chasse sur les habitats et les espèces ayant permis la désignation du site sont neutres voire positifs (cas de la régulation d'espèces telles que le Sanglier).

## × **Pêche**

### **Les acteurs :**

La Fédération de Pêche propose la réglementation départementale au Préfet. Elle est responsable du contrôle des populations (pêche électrique) et de la qualité de l'eau, avec l'ONEMA.

2 AAPPMA sont concernées par le périmètre du site:

- AAPPMA du Gave d'Azun
- AAPPMA Les Pêcheurs Cauterésiens

Dans une moindre mesure, quelques têtes de cours d'eau du bassin du Lavedan sur le territoire de la commune d'Arcizans Avant (AAPPMA Les Pêcheurs Lourdais et du Lavedan) sont concernées, mais l'activité de pêche y est inexistante ou anecdotique.

### **La répartition de l'activité :**

La pêche a surtout lieu versant Cauterets, mais l'ensemble du site est potentiellement fréquenté. Les zones de plus grande activité sont néanmoins les cours d'eau en limite du site (Gave de Pau et de Cauterets et Gave d'Estaing). La truite fario est certainement moins abondante sur le versant d'Estaing même si les populations en aval sont de bonne qualité, du fait des conditions topographiques et altitudinales. Ces secteurs restent difficiles d'accès pour la pratique de la pêche.

La vallée de Cauterets présente une très belle population de truite fario avec de la reproduction naturelle au Cambasque. Les ruisseaux les plus pêchés du site sont l'Anapéou, les Cattarabes, le ruisseau de Bourg Debat.

### **La gestion piscicole :**

Les AAPPMA sont responsables de l'alevinage des cours d'eau sur les conseils de la Fédération de Pêche et celle-ci assure les alevinages dans les lacs de montagne. Ils sont réalisés avec des alevins de souche

locale (gaves du Marcadau et du Lutour) qui correspondent à la souche atlantique moderne. Mais dans l'ensemble, il y a une bonne reproduction naturelle de la Truite fario, et dans les secteurs où la reproduction naturelle est bonne, l'alevinage de pisciculture ne s'installera pas durablement du fait de la territorialité de l'espèce (pas de territoires disponibles pour l'installation des truites issues d'alevinage).

Là où l'alevinage naturel est erratique (pour des raisons de températures trop basses, de fréquence des crues, de courant important...), les alevins de pisciculture peuvent s'implanter. Quand ils vont se développer, ils feront souche là où ils se sont installés mais ne pourront pas non plus se reproduire vu les conditions naturelles.

Des alevinages ont été réalisés au Lac d'Anapeou, il y a un certain temps, mais ce lac n'est pas très propice car petit et peu profond.

Les cours d'eau du site sont de 1ère catégorie stricte (catégorie piscicole à truite fario) et ne présentent pas d'espèces accompagnant la truite.

Les données de présence de la faune piscicole sont issues des pêcheurs qui fréquentent le site, et de la Fédération de Pêche qui effectue des inventaires par pêche électrique, même sur les têtes de bassin, et jusqu'à 2300 m d'altitude. Sur le secteur du "Moun Né - Cabaliros", seul le Gave du Cambasque a été inventorié par pêche électrique jusqu'à la cascade d'Illhéou (altitude 1750 m).

Le site ne présente pas de réserve de pêche, ni d'activités d'hydroélectricité. Les eaux sont de bonne qualité et aucun problème particulier lié à l'activité piscicole n'a été relevé.

L'impact de cette activité sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire est faible à neutre.

### 3.3.3. Gestion forestière

(Carte n°18 : carte des propriétés forestières et de la gestion forestière)

Les pratiques sylvicoles ont été inventoriées grâce à la consultation des aménagements forestiers disponibles à l'Office National des Forêts, Agence départementale des Hautes Pyrénées, et la consultation des techniciens et agents locaux.

#### × **Propriétaires et statuts des forêts du site :**

Au total, seuls 10% de la surface du site est occupée par les zones forestières, en majeure partie gérées par l'Office National des Forêts. La surface totale de forêt sur le site est de 388,77 ha, dont 188,86 ha relèvent du régime forestier (forêts publiques) et 199,91 ha sont des forêts non soumises souvent issues des recrues forestiers.

Les surfaces de forêts sont réparties comme indiquées ci-dessous entre les différents propriétaires.

Forêts relevant du régime forestier	Surface totale de la forêt	Parcelles concernées	Surface dans Natura 2000
Forêt syndicale de Labat de Bun (communes d'Arcizans Dessus, Bun, Estaing, Gaillagos)	402 ha	Parcelles 2p, 4p, 6p	16 ha
Forêt communale d'Arcizans Avant	140 ha	Parcelles 1p, 3p	7 ha
Forêt communale indivise d'Arras en Lavedan et Sireix	402 ha	Parcelles 7p, 8p, 10p, 11p, 16p, 17p	9 ha
Forêt syndicale de la Vallée de St Savin	3677 ha	Parcelles 8p, 9p, 13p, 14, 15p, 16p, 17, 51p, 52p	157ha
Autres forêts		Surface dans Natura 2000	
Bois de la Montagne d'Arrouyes, Bois de la Peyre...		200 ha	

La gestion de ces forêts est confiée à l'Office National des Forêts et chacune de ces forêts bénéficie d'un plan de gestion appelé « Aménagement forestier ».

Les aménagements forestiers sont établis pour une durée de 15 à 20 ans au terme desquels ils font l'objet d'une révision. La période de validité des aménagements en vigueur sur le site est indiquée ci-dessous :

- Forêt communale indivise d'Arcizans Dessus, Bun, Estaing, Gaillagos : 2000-2014
- Forêt communale d'Arcizans Avant : 1996-2010
- Forêt communale indivise d'Arras Sireix : 1987 - 2010
- Forêt syndicale indivise de la Vallée de St Savin : 2008-2022

#### × **Les modes d'exploitation**

Aucun projet de desserte n'est envisagé sur les forêts comprises dans le site Natura 2000.

En cas d'exploitation sylvicole, en fonction des contraintes techniques, économiques et environnementales, plusieurs modes de débardage peuvent être envisagés : pistes, hélicoptère, câble, tracteur, goulotte de débardage....

#### × **Objectifs et traitements sylvicoles**

Suivant les enjeux écologiques, physiques et économiques recensés lors de la révision des aménagements, certaines parcelles sont regroupées en unités d'objectifs et de traitements appelées « séries ». Les différents types de séries sont définies comme suit :

- Série de Production :

Ce type de série regroupe les unités de gestion (parcelles ou sous parcelles) où l'objectif déterminant est un objectif de production ligneuse. La protection générale des milieux et des paysages est associée.

- Série de Production et de Protection :

Ce type de série regroupe les unités de gestion (parcelles ou sous parcelles) où les objectifs déterminants sont la production de bois et la protection contre les risques naturels (crues, chutes de blocs, glissements de terrain). La protection des biotopes et des paysages est associée par la sylviculture pratiquée.

- Série de Protection et Production :

Ces types regroupent des unités de gestion où l'objectif déterminant est un objectif de protection, soit de « protection physique », soit de protection paysagère, et où un objectif de production ligneuse est associé.

- Série d'intérêt écologique général :

Ce type regroupe les unités de gestion où l'objectif déterminant est la conservation de milieux, de biotopes, d'espèces animales ou végétales remarquables. La conservation passe généralement par une absence d'intervention, qui n'exclue pas occasionnellement d'autres objectifs associés : accueil du public, affouages, ou autres.

#### ● **Forêt syndicale de Labat de Bun :**

La forêt est constituée de futaies irrégulières de sapin pectiné mélangées de hêtre, de feuillus divers et de pins à crochet d'origine naturelle, ainsi que de reboisements artificiels d'épicéas communs, d'épicéas de Sitka et de pin Laricio.

La forêt a un rôle déterminant de protection contre les risques naturels (avalanches, crues torrentielles et glissements de terrain) et concourt à la sauvegarde des paysages et du milieu naturel. Elle garde un rôle de production de bois d'œuvre résineux et feuillus ainsi que de bois de feu et d'industrie.

Elle est constituée de deux séries :

- 1<sup>ère</sup> série à objectif de protection physique et paysagère avec un objectif associé de production, traité en futaie irrégulière.

- 2<sup>ème</sup> série ayant un objectif d'intérêt écologique général, traité hors sylviculture (c'est-à-dire des peuplements laissés à leur évolution naturelle).

La majeure partie des surfaces incluses dans le Site Natura 2000 appartiennent à la première série et les parcelles concernées sont en quasi-totalité classées en groupe de repos (pas d'intervention sylvicole pendant la durée de l'aménagement) avec une petite zone en groupe de futaie régulière. Le restant des peuplements appartient à la deuxième série et est hors sylviculture. Il n'y a pas de projet de piste sur ces secteurs.

#### **• Forêt communale d'Arcizans Avant :**

La forêt est constituée essentiellement de reboisements récents (Douglas, Epicéas commun, Epicéas de Sitka, Pin Laricio de Corse et Pin sylvestre) et de peuplements naturels de feuillus qui ont été laissés à leur libre évolution depuis 20 ans. Dans certaines zones, les reboisements ne présentent pas une bonne vitalité, et par ailleurs, ils ont parfois été fortement concurrencés par le recru feuillus.

La forêt a un rôle prioritaire de protection du milieu physique et de production de bois d'œuvre feuillus et résineux. Elle garde un rôle secondaire de protection des paysages et concourt à la sauvegarde du milieu naturel.

Elle comporte deux séries :

- 1<sup>ère</sup> série à objectif de production et protection, de production de bois d'œuvre feuillus et résineux, traité en futaie irrégulière.
- 2<sup>ème</sup> série ayant un objectif prioritaire de protection, traitée de manière irrégulière en vue de l'installation au long terme d'une structure jardinée.

La totalité des surfaces incluses dans le Site Natura 2000 appartiennent à la première série et les parcelles concernées sont en quasi-totalité classées en groupe de repos (pas d'intervention sylvicole pendant la durée de l'aménagement) avec une petite zone de plantation résineuse en groupe d'amélioration (futaie régulière). Il n'y a pas de projet de piste sur ces secteurs.

#### **• Forêt communale indivise d'Arras et Sireix :**

Les peuplements sont essentiellement composés de hêtres et de sapins, avec quelques plantations de résineux (Douglas, Epicéas communs, Epicéas de Sitka et de Pin Laricio).

La forêt a un objectif principal de production de bois d'industrie et de bois d'œuvre feuillus et résineux. L'objectif secondaire est un objectif de protection du milieu naturel et notamment des biotopes à Grand Tétrás.

Elle comporte deux séries :

- 1<sup>ère</sup> série à objectif de production et protection traité en futaie irrégulière, traitée avec des règles de culture adaptées à un objectif de protection des biotopes à Grand Tétrás.
- 2<sup>ème</sup> série ayant un objectif de production de bois d'œuvre et de feuillus, traité en conversion de futaie régulière.

La majeure partie des surfaces incluses dans le Site Natura 2000 appartient à la première série et les parcelles concernées sont en quasi-totalité classées en groupe de régénération, la partie restante est incluse en deuxième série dans un groupe d'amélioration. Néanmoins, seule des surfaces extrêmement limitées des lisières supérieures de la forêt sont concernées par le périmètre du site. Aucun projet de piste n'est envisagé sur ces secteurs.

#### **• Forêt syndicale indivise de la Vallée de St Savin :**

Les peuplements sont essentiellement composés de hêtres et de sapins, avec quelques plantations de résineux (épicéas). Des formations de feuillus divers et de chênes sessiles sont présentes sur la partie basse des versants au dessus du gave de Cauterets.

La forêt a un objectif principal de protection des milieux (naturels et physiques) et des paysages avec des objectifs associés de production ligneuse et de conservation de milieux et d'espèces remarquables.

La structure des peuplements existants, les fortes pentes et les différents enjeux environnementaux ont conduit à choisir un traitement en futaie irrégulière par bouquets pour les surfaces en sylviculture.

Elle comporte deux séries :

- 1<sup>ère</sup> série à objectif protection physique et paysagère et de production traité en futaie irrégulière par bouquets.
- 2<sup>ème</sup> série ayant un objectif de protection générale des milieux et des paysages classée d'intérêt écologique général, traité en repos.

La totalité des surfaces incluses dans le site Natura 2000 appartient à la deuxième série. Aucune intervention sylvicole n'est prévue, ces surfaces sont laissées au repos. Aucun projet de piste n'est envisagé sur ces secteurs. Cependant, dans un objectif de protection contre les aléas torrentiels, des interventions de nettoyage des berges des cours d'eau permanents et des ravins (chablis) avec évacuations par hélipontage peuvent être envisagés au cas par cas, notamment au niveau du Ruisseau des Catarrabes, ainsi que des interventions de Génie civil visant à prévenir les avalanches et les chutes de blocs.

#### × **Synthèse**

Ainsi, du fait de l'accès difficile et de la situation en limite des forêts par rapport au site, de l'absence de projets de desserte prévus ou d'exploitation forestière (sauf en limite du site), on peut considérer que l'activité forestière est très limitée ou quasi absente dans le site Natura 2000 et que son impact sur les habitats naturels et les espèces est faible à neutre.

### **3.3.4. Les conflits d'usages et les attentes des acteurs**

#### × **Les conflits potentiels d'usages**

Lors de ce diagnostic, aucun conflit majeur d'usage n'a été mis en évidence. Des conflits ponctuels peuvent survenir entre les usagers sur le territoire ou à proximité du site Natura 2000.

Les préoccupations concernent par exemple la fréquentation des pistes par les engins motorisés en dehors des usages professionnels. Une concertation auprès des communes a été proposée en ce sens.

Concernant les conflits entre les activités et le maintien des habitats naturels, des préoccupations concernant la fréquentation des zones humides par le bétail ont également été mises en avant. On peut supposer un impact négatif provoqué par le surpiétinement de certains secteurs. A contrario on peut supposer également une interaction positive permettant de maintenir une alimentation hydrique par le piétinement, et participant ainsi à l'engorgement des zones qui, non soumises à ce régime de perturbations, pourraient à terme se combler. Devant cette incapacité à évaluer l'impact réel de ces pratiques, un suivi de la végétation a été proposé afin de mieux cerner l'évolution de ces milieux avant de proposer des mesures de gestion, le cas échéant.

#### × **Les attentes des acteurs**

Lors des différents groupes de travail thématiques ou des entretiens individuels, les acteurs ont montré qu'ils étaient conscients de l'intérêt du site au niveau patrimoine naturel, pastoral, touristique et autres usages. Le souhait de préserver l'existant, tant au niveau du patrimoine naturel que des usages a été mainte fois formulé.

Le souci de chacun reste cependant de pouvoir continuer à exercer son activité. Ainsi, conformément à la Directive Habitats, l'objectif de ce Docob sera donc de concilier ces usages avec la préservation des espèces et des habitats naturels d'intérêt communautaire.

Une attente importante correspond à un besoin d'accompagnement, de soutien et de facilitation de l'activité pastorale traditionnelle présente sur le site. Sans cet élément, une menace de déprise plus ou moins marquée et de régression des milieux ouverts pourrait apparaître et s'amplifier année après

année, conduisant à l'abandon des quartiers les plus difficiles et la modification inexorable des équilibres actuels, des milieux et des paysages.

Un besoin d'information et de sensibilisation sur le patrimoine naturel et sur la démarche Natura 2000 a été plusieurs fois exprimé.

Enfin, une inquiétude générale s'est manifestée lors des réunions sur le devenir de la démarche Natura 2000 et notamment les aspects règlementaires (interdictions et obligations) pouvant apparaître dans l'avenir.

La démarche contractuelle basée sur le volontariat qui est la méthode appliquée actuellement pour la mise en œuvre de Natura 2000 a maintes fois été expliquée lors des réunions, mais ces explications n'ont pas réussi à dissiper toutes les inquiétudes sur l'éventuelle apparition de contraintes réglementaires, inquiétudes renforcées par l'apparition de la conditionnalité des aides PAC pour les exploitants agricoles, ou plus récemment des décrets sur les études d'incidences.

### **3.3.5. Les projets en développement et impacts potentiels**

Le site n'est actuellement concerné par aucun projet pouvant avoir un impact direct fort sur son périmètre. Néanmoins, deux projets pouvant le concerner sont à signaler :

#### **\* Gallipyr**

Le Projet GALLIPYR - « Réseau Pyrénéen des Galliformes de montagne », financé dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre-POCTEFA 2007-2013, et d'une durée de 3 ans (2008-2011) a pour objectif d'harmoniser entre les 3 Etats qui composent le Massif Pyrénéen (Espagne-France-Andorre) les méthodes de suivi et de gestion de 3 espèces de Galliformes de montagne : le Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*), le Lagopède alpin (*Lagopus mutus*) et la Perdrix grise (*Perdix perdix*). Le projet prévoit la création d'un réseau pyrénéen des Galliformes de montagne, l'aide à la création d'un portail de données pyrénéennes et la mise en œuvre d'actions en faveur des habitats et des espèces de galliformes de montagne.

Sur le site natura 2000 du Moun Né de Cauterets et du Pic de Cabaliros, des actions d'amélioration du biotope (broyage de landes) ont notamment été menées par la Fédération des Chasseurs des Hautes Pyrénées sur la commune d'Arcizans Avant. Les actions d'amélioration des habitats (Grand tétras et Perdrix grise) devraient permettre d'augmenter la capacité d'accueil des milieux et impacter sur la démographie.

Si les espèces ciblées ne relèvent pas de la Directive Habitats pour laquelle le site est désigné, les habitats concernés sont le plus souvent des landes ou des pelouses d'intérêt communautaire, et une cohérence entre les différents projets, notamment avec les projets d'amélioration pastorale pour maintenir les habitats ouverts, doit être recherchée.

#### **\* Portail Internet Natura 2000 de la Vallée des gaves**

En accord avec l'Etat, les acteurs locaux ont décidé de lancer en 2009 une démarche « intersites » à l'échelle des vallées des gaves afin de mutualiser leurs moyens et de mieux communiquer sur Natura 2000 et sur les actions réalisées.

C'est l'objet du site internet qui sera décliné, dans un 2ème temps, en une série de panneaux d'information qui seront mis à la disposition du public sous forme d'une exposition itinérante. Le site Natura 2000 du Moun Né de Cauterets et du Pic de Cabaliros participe à cette démarche.

### 3.3.6. Autre

#### La Charte du Parc National des Pyrénées

La loi du 14 avril 2006, réformant la politique nationale des parcs nationaux, a deux incidences directes. D'une part, le décret de création du Parc national des Pyrénées a été modifié pour se mettre en conformité avec les dispositions de cette nouvelle loi. D'autre part, une charte doit être élaborée. Elle sera soumise à enquête publique avant d'être validée en Conseil d'Etat puis proposée à la délibération des conseils municipaux.

La charte est un projet concerté de territoire d'une durée de validité de 15 ans. Elle concerne à la fois le cœur (ex-zone centrale) et l'aire d'adhésion (ex-zone périphérique). La charte définit des orientations pour le développement du territoire et la protection du patrimoine. Elle est un outil de gestion du territoire, elle permet un développement local et une valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

L'élaboration de la charte est placée sous la responsabilité du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées et de son président. Son élaboration est portée par le Parc national des Pyrénées mais elle est construite avec l'ensemble des acteurs locaux : élus, usagers, acteurs socioéconomiques, habitants, associations et ceci dans la mesure où elle est la traduction d'un projet partenarial de territoire, qui doit être partagé et porté par tous. L'élaboration et la rédaction de la charte sont donc collectives.

La charte a pour objectif principal de donner un cadre, une ambition partagée et surtout une cohérence globale aux politiques locales de protection, d'aménagement et de développement durable, au bénéfice des sites naturels ou à fort intérêt paysager, des activités agricoles, de la diversification touristique, de la gestion de l'habitat, etc. Pour cela, elle établit des orientations générales et des objectifs. Elle détermine les mesures à prendre dans la perspective d'atteindre les objectifs.

Les objectifs et les engagements qui figureront dans la charte ne sont pas prédéfinis. Cependant elle doit comporter :

- un diagnostic territorial qui dresse l'état des lieux et identifie les enjeux du territoire ;
- une définition du caractère du Parc national des Pyrénées ;
- des objectifs de protection des patrimoines et modalités d'application de la réglementation sur le cœur du parc national ;
- des orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable sur l'aire d'adhésion ;
- un plan du Parc national des Pyrénées qui cartographie les différents espaces du cœur et de l'aire d'adhésion en fonction de leur vocation.

Elle est en cours d'élaboration, et le territoire du site Natura 2000 « Moun Né de Cauterets, Pic de Cabaliros » fait partie de la réflexion dans la mesure où il est intégré dans l'aire d'adhésion du Parc National des Pyrénées.